



BILAN-**FAIM**2009

Un rapport complet sur la faim et l'utilisation des banques alimentaires au Canada, qui propose des recommandations pour le changement



Au sujet de Banques alimentaires Canada

Banques alimentaires Canada est l'organisation caritative qui représente et soutient la communauté de banques alimentaires à travers le Canada. Nos membres et leurs agences respectives aident environ 85 % des personnes faisant appel aux banques alimentaires dans tout le pays. Notre mission est de répondre au besoin de nourriture à court terme, et de trouver des solutions à long terme pour réduire la faim. Veuillez visiter www.banquesalimentairescanada.ca pour plus d'information.



Sommaire2

Résultats – L'utilisation des banques alimentaires pendant la récession4

L'utilisation des banques alimentaires augmente partout au pays	4
Encadré : L'utilisation des programmes de repas grimpe en flèche.....	6
Qui a recours aux banques alimentaires?	7
Les principales sources de revenu des personnes ayant besoin d'une aide alimentaire	8
Où vivent les clients des banques alimentaires?	8
Tendances de l'utilisation des banques alimentaires dans le Canada rural	9
Les banques alimentaires se débattent aussi.....	10

Débat et politiques – Comment pouvons-nous renverser la tendance?..... 11

La faiblesse des revenus au Canada.....	11
Encadré : Des chefs du gouvernement s'expriment.....	12
La faim au Canada – L'après-récession	13
Tirons parti des récents progrès accomplis	14
Une approche sociétale globale en matière de réduction de la faim au Canada.....	14
Recommandations formulées aux individus	14
Recommandations formulées au milieu des affaires..	15

Recommandations formulées aux gouvernements provinciaux	15
Recommandations formulées au gouvernement fédéral	16

Rapports – Perspectives provinciales sur la faim 17

Carte : L'utilisation des banques alimentaires au Canada, mars 2009	18
Colombie-Britannique	20
Alberta.....	22
Saskatchewan.....	24
Manitoba.....	26
Ontario.....	28
Québec.....	30
Nouveau-Brunswick	31
Nouvelle-Écosse.....	32
Île-du-Prince-Édouard	34
Terre-Neuve-et-Labrador	35

Conclusion – Réduire la faim au Canada..... 36

Notes	37
Méthodologie.....	39
Remerciements	40

794 738 Canadiens



ont visité une banque alimentaire afin de recevoir de l'aide en mars 2009 – une augmentation de 18 % par rapport à mars 2008. Ce chiffre est beaucoup trop élevé, quoi qu'on en dise. Dans un pays riche comme le nôtre, trop de Canadiens sont aux prises avec des difficultés économiques et cette situation est inacceptable. Il est temps d'agir pour créer une nouvelle réalité.

Sommaire



Au mois de mars 2009, 794 738 personnes ont obtenu de l'aide d'une banque alimentaire au Canada, soit une hausse de 18 % par rapport à la même période en 2008 – la plus importante augmentation enregistrée sur douze mois.

Le recours aux banques alimentaires s'est accru partout au Canada. L'Alberta (hausse de 61 %), la Nouvelle-Écosse (hausse de 20 %) et l'Ontario (hausse de 19 %) sont les provinces les plus durement frappées, bien qu'aucune région n'ait été épargnée. Même la Saskatchewan et le Manitoba, deux provinces qui ont échappé aux pires effets de la récession, ont connu respectivement une augmentation de 6 % et de 18 % de l'utilisation des banques alimentaires.

À cause de la récession, nombreux sont les Canadiens qui ont franchi le seuil d'une banque alimentaire pour la première fois cette année. Au cours du seul mois de mars, il s'est agi d'une expérience nouvelle et fâcheuse pour les 9,1 % de gens qui ont reçu de l'aide – soit plus de 72 000 personnes – à travers le pays.

En période de crise, une chose n'a pas changé pour les banques alimentaires au Canada : le besoin d'aide alimentaire ne fait pas de distinction sur le plan du spectre social. Trente-sept pour cent des personnes qui obtiennent de l'aide sont des enfants, et la moitié des ménages aidés sont des familles avec des enfants. Bien que la majorité des ménages se tournant vers des banques alimentaires déclarent que leur principale source de revenus provient de prestations de retraite, de soutien du revenu lié à une invalidité, ou de prestations de l'aide sociale, 20 pour cent font partie de la population active, mais n'arrivent pas à boucler les fins de mois.

Une réalité économique changeante

La récession a fait davantage ressortir un certain nombre de problèmes sous-jacents au sein de l'économie

canadienne. Les personnes qui ont perdu leur emploi au cours de la dernière année se retrouvent sur un marché du travail qui a considérablement changé en 15 ans. Les emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier et forestier se font de plus en plus rares, et sont remplacés par ceux d'autres secteurs – surtout dans le secteur du détail et de l'hébergement/services de restauration – qui sont nettement moins bien rétribués et offrent peu d'avantages sociaux comme les soins dentaires, l'assurance-médicaments, et une protection en matière de pensions.

Pour les chômeurs canadiens, et les personnes qui ne peuvent pas travailler, la situation n'est pas plus reluisante. Un fort pourcentage des personnes aidées par des banques alimentaires sont contraints de demander de l'aide parce que leurs prestations de retraite, de soutien de revenu lié à une invalidité, ou d'aide sociale sont trop maigres pour même se permettre le strict minimum.

Au cours des trois dernières décennies, la majorité des Canadiens ont vu leur revenu stagner ou diminuer¹, et nous pouvons nous attendre à vivre une situation presque semblable dans les années à venir. Si l'on se fie aux connaissances acquises lors des récessions de 1981-1982 et de 1990-1991, il est probable que la période actuelle de perte d'emplois ne soit pas finie². Pour les centaines de milliers de Canadiens qui ont déjà perdu leur emploi, il ne sera pas facile de revenir au niveau de revenus d'avant la récession³.

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux ont fait beaucoup pour contrer les effets de la récession.

794 738

personnes ont obtenu de l'aide en mars 2009

Alors qu'ils se concentrent sur les années à venir, et sur ce dont les industries auront besoin pour se remettre à flot et pour que les Canadiens retournent au travail, il est indispensable que la réalité des personnes les plus susceptibles de souffrir de la faim et de gagner un faible revenu soit intégrée dans des plans économiques plus vastes. Nous devons saisir l'occasion qui nous est donnée de traiter du fait qu'un trop grand nombre de Canadiens ne mangent pas à leur faim depuis trop longtemps.

Nous pouvons réduire la faim au Canada

Nous tous – les particuliers, le secteur sans but lucratif, le milieu des affaires, tous les ordres des gouvernements – nous avons un rôle à jouer pour réduire la faim et permettre l'inclusion économique au Canada. La section dans *Bilan-Faim* consacrée aux recommandations expose un certain nombre de façons dont les différents secteurs de la société peuvent se mobiliser. Dans leur ensemble, les gouvernements ont la responsabilité ultime de veiller à ce que tous les Canadiens puissent profiter de la richesse et du potentiel économique du pays. En faisant des références précises au gouvernement fédéral, Banques alimentaires Canada recommande ce qui suit :

- 1 Maintenir les niveaux de transferts fédéraux prévus, notamment le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, aux gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations.
- 2 Mettre en place une stratégie fédérale de prévention et de réduction de la pauvreté avec des objectifs et des calendriers mesurables.

18 %

augmentation par rapport à mars 2008

3 Veiller à ce que le développement économique post-récession tienne compte des besoins des Canadiens à faible revenu. Ce n'est qu'en tenant compte des personnes les plus susceptibles de souffrir de la faim et de la pauvreté, dès le départ, que nous pourrons parvenir à une meilleure réalité socio-économique en n'écartant personne.

4 Rendre le système de l'assurance-emploi plus équitable et plus général, en modifiant les heures exigibles pour l'admissibilité, le niveau des prestations et leur durée.

5 Augmenter la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par enfant, et par an (par rapport à environ 3 300 \$), pour faire en sorte que les parents reçoivent une aide appropriée pour élever leurs enfants.

6 Investir dans un système de garderies de qualité, abordable et accessible – une nécessité absolue pour la santé économique des familles, et pour un bon développement des enfants.

7 Continuer à accroître la participation au Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu. Il reste encore un petit nombre, certes non négligeable, d'aînés qui sont victimes de la faim et de la pauvreté. L'attention accordée à la participation au programme du SRG permettrait de traiter cette question.

8 Rehausser les niveaux de prestations du Supplément de revenu garanti. Bien que le programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) et le SRG font que la majorité

37 %

des personnes aidées sont des enfants

des personnes âgées à faible revenu sont au-dessus du seuil de faible revenu après impôt, les prestations annuelles maximales d'environ 14 000 \$ restent tout de même assez maigres.

9 Investir dans l'aménagement des logements en zones rurales en (a) augmentant le financement fédéral consacré aux réparations et aux améliorations des logements dans les zones rurales, et (b) en procédant à un examen des programmes de logements ruraux pour veiller à ce qu'ils remplissent bien leurs objectifs.

10 Continuer à investir dans les logements à prix abordable dans les zones urbaines du Canada.

Pendant trop longtemps, l'aide apportée aux Canadiens vulnérables a été interprétée par les gouvernements canadiens comme étant de simples dépenses, et la préoccupation dominante a été, « Combien cela va-t-il coûter? ». Une interprétation plus précise, solide et encourageante consiste à concevoir ces soutiens comme des investissements ayant des rendements à long terme. Les conclusions tirées par *Bilan-Faim 2009* apporte une réponse convaincante à une question légèrement différente : « Combien nous coûte le statu quo? ».

SECTION 1 : RÉSULTATS

L'utilisation des banques alimentaires pendant la récession

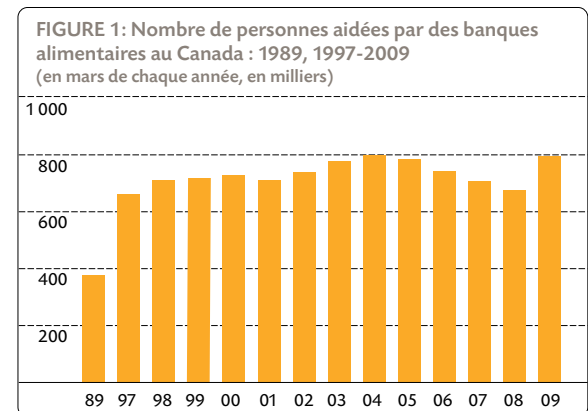


Le sondage de *Bilan-Faim* de cette année confirme ce dont nous nous doutions toutes et tous : L'utilisation des banques alimentaires partout au pays a monté en flèche à la suite du ralentissement économique. Plus de 790 000 personnes ont franchi le seuil d'une banque alimentaire en mars 2009, dont 72 000 pour la première fois. Il n'est donc pas étonnant que les banques alimentaires, qui ont des budgets minimes et qui sont gérées largement par des bénévoles dévoués, ont de la difficulté à répondre à la demande. Cette année, *Bilan-Faim* dresse le portrait d'un pays qui a besoin de changer.

L'utilisation des banques alimentaires augmente partout au pays

En mars 2009, 794 738 personnes ont reçu de l'aide d'une banque alimentaire ou d'un programme alimentaire affilié au Canada, ce qui représente une hausse de 18 % par rapport à la même période en 2008, et l'augmentation sur douze mois la plus importante qui soit.

En 2009, l'utilisation des banques alimentaires a presque atteint les niveaux records de 2004, et elle est de 10 % supérieure à il y a 10 ans. La **figure 1** donne des renseignements sur le nombre de personnes aidées par des banques alimentaires et des programmes alimentaires affiliés⁴ pour chaque année pour laquelle nous disposons de données nationales de *Bilan-Faim*. Les résultats de cette année montrent un brusque renversement de la tendance progressive à la baisse amorcée en 2004.



18 % augmentation de l'utilisation des banques alimentaires par rapport à mars 2008

Si l'on compare ces chiffres avec ceux de la même période en 2008, 75 % des banques alimentaires au Canada ont connu un nombre accru des personnes à qui elles sont venues en aide en mars de cette année. Si l'on examine ces chiffres par région, on constate que neuf provinces ont connu une augmentation, et que sept d'entre elles ont connu une hausse à deux chiffres. Les provinces les plus touchées ont été l'Alberta (+61 %), la Nouvelle-Écosse (+20 %), l'Ontario (+19 %), le Manitoba (+18 %), la Colombie-Britannique (+15 %), et le Nouveau-Brunswick (+14 %).

La majeure partie de la hausse nationale se concentre dans les trois provinces les plus affaiblies par la récession.

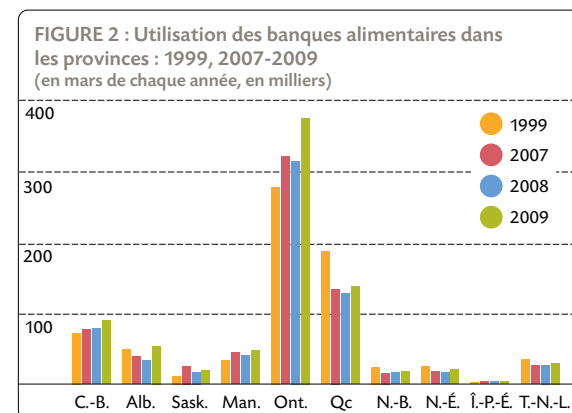
Si l'on tient compte de la part du total national, les banques alimentaires en Ontario, au Québec, et en Colombie-Britannique ont représenté 76 % de l'utilisation des banques alimentaires au Canada cette année – légèrement en baisse par rapport à 78 % en 2008. L'utilisation des banques alimentaires en Alberta et au Manitoba a augmenté en tant que part du total national, avec une hausse importante en Alberta de 4,8 % du total en 2008 à 6,8 % en 2009.

Si l'on compare le pourcentage de la population nationale, le nombre des personnes aidées par des banques alimentaires est passé de 2,1 % en 2008 à 2,4 %. Neuf des dix provinces ont connu une hausse du pourcentage de leur population provinciale respective. Comme les années antérieures, Terre-Neuve-et-Labrador (5,9 % de la population provinciale), le Manitoba (4 %), et l'Ontario (2,9 %) ont aidé la plus forte proportion de résidents provinciaux⁵.

7 provinces ont connu une augmentation à deux chiffres de l'utilisation des banques alimentaires

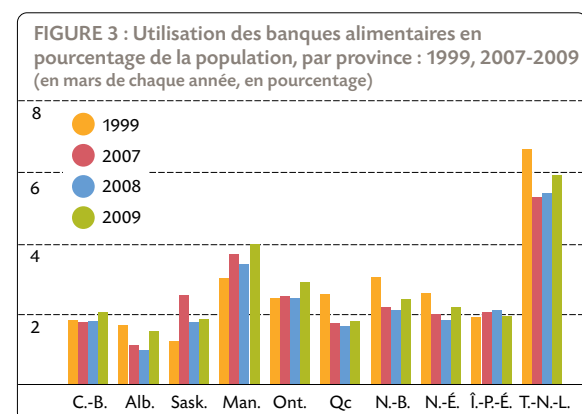
Les banques alimentaires de l'Ontario sont venues en aide à 56 250 personnes de plus par rapport à l'année précédente; l'Alberta en a aidé 20 396 de plus; et la Colombie-Britannique, 11 785 de plus. Les banques alimentaires de ces trois provinces, mises ensemble, ont connu une augmentation de 18 % du nombre des clients recevant des denrées alimentaires.

La **figure 2** montre les tendances parmi les personnes aidées, par la province, en mars 1999, 2007, 2008, et 2009.



2,4 % des Canadiens ont été aidés en mars

Sur le plan national, l'utilisation des banques alimentaires en pourcentage de la population est en fait au même niveau qu'il y a 10 ans, à savoir, en 1999. En revanche, les estimations nationales cachent d'importants écarts entre les provinces, tel qu'indiqué dans la **figure 3**. Les niveaux actuels en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, et en Ontario sont nettement supérieurs à ceux de 1999, tandis que les banques alimentaires au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador viennent à présent en aide à une plus petite proportion des populations provinciales.



En mars 2009, 9,1 % des personnes ayant recours à des banques alimentaires pour obtenir de l'aide le faisaient pour la première fois. Cela représente 72 231 nouveaux clients au cours de ce seul mois. Ce chiffre varie peu d'une province à l'autre, à l'exception de l'Alberta, où les nouveaux clients ont constitué 16 % du total.

Comme les années antérieures, les enfants ont représenté un fort pourcentage (37,2 %) des personnes aidées par des banques alimentaires. Les enfants ont été particulièrement en grand nombre au Manitoba (49 %), en Saskatchewan (44 %) et en Alberta (43 %). Dans l'ensemble, 293 677 enfants ont obtenu de l'aide d'une banque alimentaire en mars de cette année.

Le **tableau 1** montre le nombre total de personnes aidées par des banques alimentaires dans chaque province en 2008 et 2009, ainsi que le pourcentage des personnes aidées qui sont des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.

Tableau 1 : Utilisation des banques alimentaires au Canada, par province

Province/Territoire	Personnes aidées, mars 2009	Personnes aidées, mars 2008	Changement, 2008-2009	Variation en pourcentage, 2008-2009	Pourcentage d'enfants, mars 2009
Colombie-Britannique	89 886	78 101	11 785	15,1 %	31,4 %
Alberta	53 976	33 580	20 396	60,7 %	43,2 %
Saskatchewan	18 875	17 751	1 124	6,3 %	44,4 %
Manitoba	47 925	40 464	7 461	18,4 %	48,7 %
Ontario	374 230	314 258	59 972	19,1 %	37,6 %
Québec	137 464	127 536	9 928	7,8 %	33,9 %
Nouveau-Brunswick	17 889	15 638	2 251	14,4 %	33,8 %
Nouvelle-Écosse	20 344	16 915	3 429	20,3 %	34,1 %
Île-du-Prince-Édouard	2 706	2 892	-186	-6,4 %	35,8 %
Terre-Neuve-et-Labrador	30 014	27 260	2 754	10,1 %	37,4 %
Territoires	1 429	1 340	89	6,6 %	36,5 %
Canada	794 738	675 735⁶	119 003	17,6 %	37,2 %

293 677

enfants ont été aidés en mars 2009

L'utilisation des programmes de repas grimpe en flèche

En plus d'offrir des paniers de provisions à leurs clients, de nombreuses banques alimentaires proposent des repas aux personnes dans le besoin sous la forme de soupes populaires, de programmes de petit-déjeuner et de dîner à l'école, de refuges, de haltes d'accueil, et d'autres programmes et activités. En mars 2009, les banques alimentaires et les agences affiliées ont servi au total 3 252 134 repas partout au pays – soit une légère hausse de 5 % par rapport à 2008, et une augmentation de 39 % par rapport à la même période en 2007.



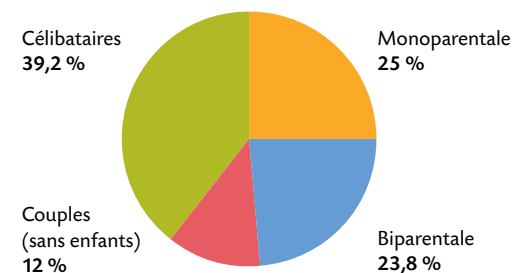
Qui a recours aux banques alimentaires?

En termes de composition des ménages, l'utilisation des banques alimentaires n'a pas vraiment changé entre 2008 et 2009. Près de 50 % des ménages aidés étaient des familles avec des enfants, et ce nombre était réparti presque également entre les familles biparentales et les familles monoparentales. La proportion des personnes célibataires se tournant vers des banques alimentaires pour obtenir de l'aide a légèrement augmenté par rapport

49 % des ménages aidés sont des familles avec enfants

à 2008, passant de 38,5 % à 39,2 % du total. La **figure 4** montre la composition des ménages des personnes aidées par des banques alimentaires au niveau national⁷.

FIGURE 4: Composition familiale des ménages aidés (mars 2009)



En 2007, Banques alimentaires Canada a commencé à demander aux banques alimentaires de lui faire rapport sur deux groupes pour lesquels nous disposons de peu d'information concernant leur utilisation des banques alimentaires : les nouveaux immigrants et les Autochtones.

Les résultats obtenus en 2008 et 2009 montrent que les nouveaux immigrants représentent un pourcentage élevé des personnes aidées par des banques alimentaires, soit plus de 10 % des personnes qui ont obtenu de l'aide pour chacune des deux dernières années. En 2009, les nouveaux immigrants ont représenté 10,5 % des personnes aidées, la majorité d'entre eux vivant dans les grandes villes canadiennes⁸.

Les Autochtones constituent une proportion légèrement plus importante des clients fréquentant des

12 % des personnes aidées sont des autochtones

banques alimentaires, soit plus de 11 % des personnes aidées en 2008 et 2009. Pour l'année la plus récente, les personnes s'identifiant comme membres des Premières nations, Métis ou Inuit ont représenté 12 % des personnes aidées par des banques alimentaires. Les données provinciales varient énormément, avec les Autochtones qui représentent 91 % des clients des banques alimentaires dans les territoires et 35 % dans les quatre provinces de l'Ouest⁹.

Le **tableau 2** contient des renseignements détaillés sur le nombre d'Autochtones aidés par des banques alimentaires.

Tableau 2 : Les Premières nations, les Métis et les Inuits aidés par des banques alimentaires (mars 2009)

Province/Territoire	Nombre total d'individus aidés, mars 2009	Pourcentage s'identifiant comme Autochtone
Colombie-Britannique	89 886	19,2 %
Alberta	53 976	32,6 %
Saskatchewan	18 875	62,5 %
Manitoba	47 925	55,4 %
Ontario	374 230	6,5 %
Québec	137 464	n.d.
Nouveau-Brunswick	17 889	3,6 %
Nouvelle-Écosse	20 344	5,2 %
Île-du-Prince-Édouard	2 706	6,8 %
Terre-Neuve-et-Labrador	30 014	0,02 %
Territoires	1 429	91,2 %
Canada	794 738	11,6 %

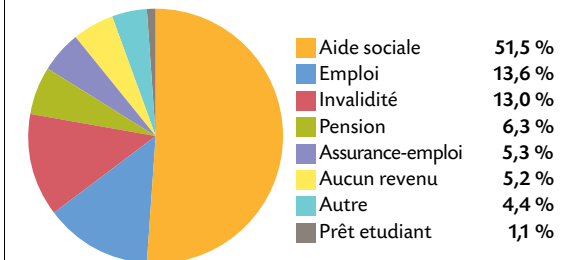
Les principales sources de revenu des personnes ayant besoin d'une aide alimentaire

Les résultats de *Bilan-Faim* de cette année montrent peu de changement au niveau de la principale source de revenu déclarée par les personnes et les familles qui ont recours aux banques alimentaires. Comme en 2008, près d'un ménage aidé sur cinq a déclaré recevoir un revenu tiré d'un emploi actuel ou récent. Le pourcentage de personnes travaillant actuellement a légèrement baissé de 14,5 % en 2008 à 13,6 % du total – bien que le nombre réel des ménages qui travaillent et qui sont aidés par des banques alimentaires a augmenté cette année, parallèlement à la hausse nationale générale.

19 % déclarent recevoir un salaire d'un emploi courant ou récent

Comme le démontre la **figure 5**, le pourcentage des personnes déclarant recevoir des prestations de l'aide sociale n'a pas changé, soit 52 % du total. Il en est de même pour les ménages tirant la majorité de leur revenu d'un soutien du revenu lié à une invalidité (13 %), et pour les personnes déclarant un revenu de pension (6,3 %)¹⁰.

Figure 5 : Principale source de revenu des ménages aidés (mars 2009)



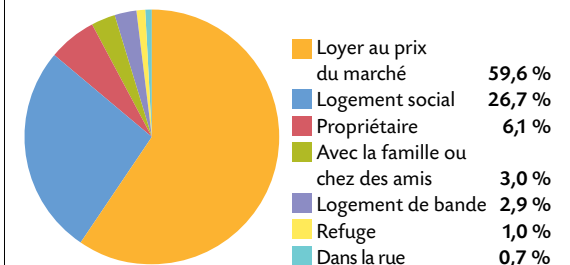
Où vivent les clients des banques alimentaires?

La grande majorité (87 %) des personnes aidées par des banques alimentaires vivent dans des logements locatifs; 60 % des ménages paient leur loyer selon le marché et 27 % vivent dans des logements sociaux. Un petit nombre, certes non négligeable (6 %), déclare être propriétaire de leur propre maison. Près de 5 % étaient sans abri – en baisse par rapport à 8 % en 2008 – et la majorité de ces ménages (3 %) logent chez de la famille ou des amis,

87 % habitent un logement loué

tel qu'indiqué dans la **figure 6**¹¹. Ces chiffres demeurent en grande partie semblables aux résultats de *Bilan-Faim* en 2007 et 2008.

Figure 6 : Situation du logement des clients des banques alimentaires (mars 2009)



Tendances de l'utilisation des banques alimentaires dans le Canada rural

Le Canada est devenu un pays majoritairement urbain, avec à peine 20 % de la population vivant désormais en région rurale¹². D'un point de vue purement démographique, l'utilisation des banques alimentaires est aussi, en grande partie, un phénomène urbain : les banques alimentaires situées dans juste 25 villes aident plus de la moitié de l'ensemble des personnes aidées par des banques alimentaires au Canada. En 2009, les banques alimentaires situées dans les petites villes et les régions rurales n'ont représenté que 11 % des personnes aidées.

La faim dans le Canada rural n'en demeure pas moins une réalité, et les communautés ont répondu au problème en adoptant le modèle de banque alimentaire dans les petites villes et les régions rurales. Sur les 781 banques alimentaires et programmes alimentaires qui ont répondu au sondage de *Bilan-Faim* en 2009, 350 se trouvaient dans des régions de moins de 10 000 habitants.

La situation des logements des personnes aidées par des banques alimentaires dans les petites villes et les régions rurales du Canada diffère aussi énormément de celle des personnes vivant en milieu urbain. C'est environ le double de la proportion (près de 15 %) des ménages aidés qui déclarent vivre dans une maison dont ils sont propriétaires, et un plus petit nombre qui déclare louer un logement. Sur les personnes qui vivent dans un logement

11 % des personnes aidées habitent une petite ville ou une région rurale

La situation des personnes aidées par des banques alimentaires dans des petites villes et des régions rurales diffère considérablement de celles vivant en milieu urbain au Canada. Les personnes vivant à l'extérieur des villes canadiennes sont moins susceptibles de travailler, et seulement 12 % des ménages déclarent un revenu tiré d'un emploi. Les personnes qui ont recours aux banques alimentaires dans les régions rurales sont davantage susceptibles de bénéficier d'un soutien de revenu lié à une invalidité (14 %) ou un revenu de pension (9 %)¹³.

La **figure 7** contient de l'information sur la principale source de revenu des ménages aidés par des banques alimentaires dans des petites villes et des régions rurales.

locatif, 52 % disent payer leur loyer selon le marché et 15 % vivent dans des logements sociaux. Tout comme les données de 2008, 11 % des personnes aidées par des banques alimentaires dans des petites villes et des régions rurales vivent dans des logements de bande. Enfin, comme le montre la **figure 8**, un nombre beaucoup plus élevé de personnes (6,2 %) déclare vivre de manière provisoire avec leur famille ou des amis¹⁴.

Figure 7 : Principale source de revenu dans les régions rurales (mars 2009)

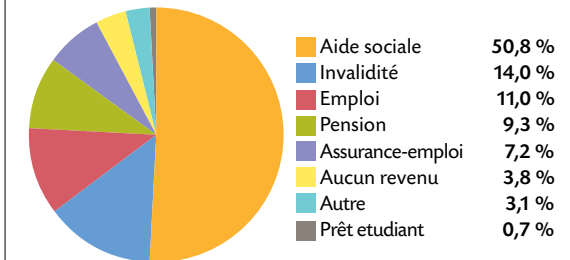
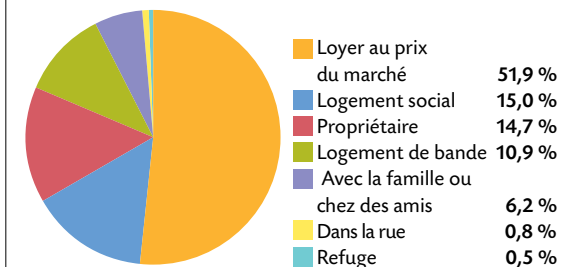


Figure 8 : Situation des logements des clients des banques alimentaires en régions rurales (mars 2009)



Les banques alimentaires se débattent aussi

Les banques alimentaires offrent un service essentiel à leurs communautés, et un soutien important aux personnes qu'elles aident. En même temps, l'aide qu'elles apportent est, d'un point de vue plus large, limitée. Deux tiers des banques alimentaires proposent l'équivalent de cinq jours ou moins de nourriture par visite, et 28 % offrent l'équivalent de trois jours ou moins. Bien que 25 % d'entre elles sont capables d'apporter une aide plus fréquente, la majorité (55 %) n'apporte de l'aide qu'une fois par mois.

Cette année, en raison de leur utilisation accrue consécutive au grave ralentissement économique, les banques alimentaires – 49 % d'entre elles n'ont pas de personnel rémunéré – se démènent pour répondre à la demande d'aide alimentaire. Elles doivent constamment se battre pour ne pas mettre la clé sous la porte et pour recueillir des denrées alimentaires : 35 % des banques alimentaires ne disposent pas de suffisamment de locaux adaptés et de bonne qualité; 22 % n'ont pas le matériel nécessaire comme des étagères ou des chambres froides; 23 % tentent, en vain, de recruter suffisamment de

bénévoles pour bien gérer les activités quotidiennes.

Ces besoins font, malheureusement, partie du statu quo concernant les banques alimentaires au Canada. La question plus urgente – et inquiétante – concerne le fait que 28 % des banques alimentaires déclarent ne pas avoir assez de financement approprié, et 31 % disent ne pas avoir suffisamment de nourriture pour faire face à la demande.

Enfin, il est de notoriété publique que de nombreuses banques alimentaires achètent certaines catégories d'aliments – comme du lait, des œufs, de la viande, et du beurre d'arachide – qui sont difficiles à obtenir uniquement par le moyen de dons. Par contre, cette année, 55 % des banques alimentaires (en hausse par rapport à 32 % en 2008) ont acheté de plus grandes quantités de nourriture que d'habitude pour pouvoir répondre à la demande. Ce sont 36 % d'entre elles qui déclarent distribuer moins de nourriture qu'auparavant, soit une hausse de 15 % par rapport à 2008. Ce sont quelque 30 % des banques alimentaires qui ont en fait manqué de nourriture en mars, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2008.

28 %

des banques alimentaires ont un financement insuffisant

31 %

des banques alimentaires manquent de denrées pour répondre à la demande

36 %

des banques alimentaires ont dû distribuer moins de denrées que d'habitude

Comment pouvons-nous renverser la tendance?



Depuis la fin de l'année dernière, le discours tenu par les médias canadiens et les débats politiques ont tourné autour de la question de la récession. Il est important que nous ne perdions pas de vue le fait que, même avant le ralentissement économique, les banques alimentaires et leurs agences affiliées sont venues en aide à plus de 700 000 personnes chaque mois pendant la majeure partie de la dernière décennie.

C'est un statu quo qui peut, et qui doit, changer.

Trois récessions en trente ans – 1981-1982, 1990-1991, et 2008-2009 – ont apporté une dose régulière de souffrances économiques pour le pays. La récession actuelle a donné lieu à la plus forte augmentation dans l'utilisation des banques alimentaires enregistrée, période au cours de laquelle de nombreux Canadiens ont franchi le seuil d'une banque alimentaire pour la première fois. Les répercussions du ralentissement économique se feront encore sentir pendant plusieurs années.

À mesure que l'économie canadienne commence à reprendre, il est d'une importance cruciale que nous répertorions les causes du problème de la faim au Canada et que nous les adressions directement. L'utilisation des banques alimentaires est le résultat d'un certain nombre de questions complexes qui, pour autant, peuvent être abordées grâce à la mobilisation de tous les secteurs de la société, et l'adoption de politiques sociales et économiques intelligentes.

La faiblesse des revenus au Canada

La faiblesse des revenus, que ce soit à court ou à long terme, est la raison commune à l'ensemble des personnes aidées par les banques alimentaires. Elle constitue la principale cause de l'insécurité alimentaire des ménages et de la faim, et elle est un grave problème au Canada :

- En 2007, 2 952 000 personnes (9,2 % de la population), dont 637 000 enfants, avaient un revenu annuel inférieur au seuil de faible revenu après impôt selon Statistique Canada; pour une personne seule, ce seuil en 2007 s'établissait à 11 745 \$.
- Entre 2002 et 2007, 20 % des Canadiens ont vécu au moins une année de revenu faible.

- Entre 2002 et 2007, 8 % des Canadiens ont vécu au moins trois années de revenu faible¹⁵. Si l'on compare ces chiffres à des pays du même calibre, le Canada a un taux de pauvreté et d'inégalité relativement élevé. Notre pays se classe, notamment, au 19^e rang du taux de pauvreté le plus élevé parmi 29 économies développées comparables¹⁶. En faisant spécifiquement référence à la situation de l'emploi au Canada, Statistique Canada a récemment conclu que notre pays « affiche l'une des plus fortes proportions de travailleurs peu rémunérés parmi les pays ayant un

Des chefs du gouvernement s'expriment

Dernièrement, trois politiciens provinciaux bien en vue ont parlé des graves lacunes des programmes provinciaux d'aide sociale. Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, a déclaré en septembre que « l'aide au revenu est manifestement le dernier filet de sécurité sociale dans lequel les travailleurs aimeraient tomber...

Les personnes qui sont contraintes d'avoir recours à l'aide sociale risquent d'être prises dans un cycle de dépendance »¹⁷. Dans un même ordre d'idées, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a déclaré « Nous avons, involontairement, élaboré une politique qui vous cloue au sol »¹⁸. Plus récemment, le ministre du Développement social du Nouveau-Brunswick, Kelly Lamrock, a déclaré « Pendant plus de 20 ans, les changements apportés à l'aide sociale ont généralement été motivés par la volonté du gouvernement de faire des économies et de réduire le nombre des personnes y ayant droit »¹⁹.

niveau d'industrialisation semblable »²⁰. Par ailleurs, le revenu d'emploi des Canadiens gagnant un revenu moyen ou relativement faible a diminué ou stagné depuis 1980 :

- **La tranche inférieure de 20 %** des travailleurs gagnait 19 367 \$ en 1980, contre 15 375 \$ en 2005 – une baisse de 21 %.
- **La tranche intermédiaire de 20 %** des travailleurs gagnait 41 348 \$ en 1980, contre 41 401 \$ en 2005 – sans aucune augmentation de la rentabilité.
- **La tranche supérieure de 20 %** des travailleurs gagnait 74 084 \$ en 1980, contre 86 253 \$ en 2005 – soit une hausse de 16,4 %²¹.

De nombreuses personnes travaillent plus fort pour moins d'argent, en raison de la diminution des emplois bien rémunérés (surtout dans les secteurs manufacturier et forestier) et l'augmentation des emplois précaires, à savoir, les emplois moins bien rémunérés, qui risque moins d'offrir du travail à temps plein, et de proposer des avantages sociaux comme une assurance-maladie complémentaire, une couverture des soins dentaires ou des médicaments d'ordonnance, et une protection en matière de pensions.

En 2007, le secteur du détail a détrôné le secteur manufacturier de sa position de plus important fournisseur d'emplois au pays. Un employé moyen du secteur du détail gagnait 485,44 \$ par semaine en mars 2009, contre 934,82 \$ dans le secteur manufacturier. Les salaires dans le secteur en plein essor de l'hébergement et des services de restauration sont même inférieurs, à savoir, en moyenne de 333,15 \$ par semaine. Ensemble, ces deux secteurs emploient plus de 2,9 millions de Canadiens²².

Il est évident que, d'un point de vue national, le marché du travail est devenu un endroit plus difficile pour essayer de gagner sa vie, surtout pour les personnes qui ont peu d'éducation ou de formation. Il est lamentable d'apprendre que les familles qui travaillent représentent près de 40 % des personnes gagnant un revenu faible au Canada.

Pour les personnes qui n'arrivent pas à trouver un emploi ou qui ne peuvent pas travailler, et qui sont, par conséquent, reléguées à l'aide sociale pour toucher un revenu de base, la situation est sans conteste bien pire.

Le niveau des prestations de l'aide sociale est, comme le souligne le Conseil national du bien-être social, « bien inférieur à ce que la plupart des gens considéreraient comme étant raisonnable. Ils [les personnes bénéficiant de l'aide sociale] sont tellement pauvres qu'ils n'ont pas accès aux ressources que nombre d'entre nous trouve tout naturel – des ressources comme un logement décent, et des possibilités d'emploi et de divertissement »²³. Il suffit d'examiner les revenus typiques fournis par l'aide sociale pour confirmer cette interprétation. En 2007 :

- Une personne seule sur l'aide sociale vivant au Nouveau-Brunswick devait se débrouiller pour vivre avec 3 574 \$ par an.
- Une personne seule et handicapée vivant sur l'aide sociale et à Montréal – où il en coûte 7 068 \$ pour louer un appartement d'une chambre à coucher pendant 12 mois²⁴ – recevait des prestations de 10 500 \$ pour toute l'année.
- Un parent seul vivant avec son enfant et recevant des prestations de l'aide sociale au Manitoba devait se débrouiller avec un revenu annuel de 14 664 \$ pour se loger, se chauffer, se nourrir, se vêtir, et acheter d'autres produits de première nécessité.
- Un couple avec deux enfants recevant des prestations de l'aide sociale en Colombie-Britannique disposait de 20 283 \$ par an pour boucler ses fins de mois²⁵.

Compte tenu de ces niveaux de revenu, il n'est pas surprenant que 50 % des ménages aidés par des banques alimentaires disent que l'aide sociale constitue leur principale source de revenu. Le programme, presque sans aucune exception, donne trop peu pour survivre.

La faim au Canada – L'après-récession

Bien que l'utilisation des banques alimentaires constitue un important indicateur des difficultés économiques actuelles, elle ne révèle pas tout sur l'insécurité alimentaire des ménages et la faim. S'il est vrai que 2,4 % des Canadiens obtiennent chaque mois de l'aide d'une banque alimentaire, les preuves les plus récentes au Canada montrent que 8,8 % de la population – soit 2,7 millions de personnes – connaîtront, à un moment ou à un autre cette année, l'insécurité alimentaire dans leur ménage²⁶.

Cette situation était déjà une réalité avant que la récession ne frappe en 2009. À la fin de la récession, nous pouvons prévoir, de façon réaliste, que plus de Canadiens vont en subir les conséquences, plonger dans la pauvreté, et risquer de ne pas manger à leur faim. Des études sur les répercussions des récessions du début des années 1980 et 1990 nous donnent une bonne idée de ce à quoi nous devrions nous attendre pour les années à venir :

- Les pertes d'emploi se sont poursuivies pendant 17 mois après la récession de 1981-1982, et pendant 29 mois après la récession de 1990-1991²⁷, nous devrions nous attendre, et nous préparer, à vivre la même chose avec cette récession.
- Nous devrions nous attendre à ce que les travailleurs mis à pied connaissent des pertes de revenu à long terme – et, dans certains cas, permanentes – de près de 22 % pour les hommes, et de près de 31 % pour les femmes; les travailleurs de longue date risquent d'être les plus frappés par les pertes d'emploi pendant la récession²⁸.
- La récession aura d'importantes répercussions à long terme sur les personnes et les familles, surtout sur les personnes contraintes de recourir à l'aide sociale à cause de la perte de leur emploi, de leur inadmissibilité à l'assurance-emploi, ou de l'épuisement de leurs prestations d'assurance-emploi.

En raison de la configuration socio-politique actuelle du Canada, l'approche dominante préconisée pour régler ces problèmes, et leurs retombées négatives, consiste à les traiter après-coup. Ce qui fait que les familles canadiennes, les banques alimentaires, les refuges, les organismes de services sociaux, et les hôpitaux assument le lourd fardeau provoqué par la pauvreté des personnes.

Avec la prévention d'un tel élément mineur de la politique sociale canadienne, la pauvreté et l'insécurité alimentaire des ménages peuvent faire payer un lourd tribut aux personnes qui en sont victimes. La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont les causes principales de la pauvre santé physique des adultes, et ont des rapports inéluctables avec des maladies chroniques comme l'arthrite, le diabète, des problèmes cardiaques, le cancer, et l'hypertension. Elles sont aussi des prédicteurs du petit poids des bébés à la naissance, d'une mortalité infantile accrue, et d'une santé et d'un développement général de l'enfant qui laissent à désirer²⁹.

De récents rapports parus au Royaume-Uni³⁰, aux États-Unis³¹, et au Canada³² donnent une représentation vigoureuse du coût de la plupart de ces problèmes – et de la configuration socio-politique dans laquelle ils existent – à l'ensemble de la société. Dans la seule province de l'Ontario, on estime qu'en raison des pertes liées aux coûts des soins de santé, du système juridique, de l'aide sociale, et des taxes cédées, le niveau actuel de la pauvreté coûte l'équivalent d'au moins 2 300 \$ par an et par ménage – un total avoisinant 10,4 milliards de dollars par an. Cela se traduit à l'échelle nationale par des pertes annuelles de 24,4 milliards de dollars. Autrement dit, l'incapacité du Canada à éradiquer la faim et la pauvreté au même niveau que l'ont fait d'autres pays, qui sont comparables, nous coûte cher à toutes et à tous.

8,8 %

de la population, soit

2,7 million

personnes, connaîtront l'insécurité alimentaire à un moment ou à un autre au cours de l'année.

Tirons parti des récents progrès accomplis

Au cours de la dernière année, des progrès importants ont été accomplis à l'égard de la faim et de la pauvreté autant au niveau des gouvernements provinciaux qu'au niveau du gouvernement fédéral.

Au niveau provincial, la gamme et l'évolution des services et des aides proposés aux Canadiens à faible revenu sont considérables, et plusieurs développements importants se sont produits au cours de la dernière année. Le gouvernement du Manitoba a rejoint le groupe des provinces – qui comprend désormais Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Québec, et l'Ontario – disposant d'un plan de réduction de la pauvreté, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick a pris plusieurs mesures positives dans ce sens. Le gouvernement de l'Ontario a quasiment multiplié par deux le montant de la

Prestation ontarienne pour enfants – proposée à toutes les familles de la province, peu importe leur source de revenu – jusqu'à un maximum de 1 100 \$ par enfant et par an. Ce sont là des signes positifs d'ouverture et de possibilités afin de poursuivre sur notre lancée – nous devons en profiter tant que cela durera.

Au niveau fédéral, les développements ont été limités, mais importants, parmi lesquels :

- Des investissements en vue de renforcer la Prestation fiscale pour le revenu de travail, qui constitue un important revenu supplémentaire pour les travailleurs canadiens à faible revenu.
- Des investissements dans les logements abordables grâce aux transferts fédéraux-provinciaux, et aux dépenses consacrées aux logements sociaux annoncée

dans le Budget de 2009, au financement ciblé visant les logements supervisés pour les personnes âgées et les personnes handicapées ayant un faible revenu, pour les logements destinés aux Premières nations et les logements dans le Nord.

- Les changements apportés au Supplément de la prestation nationale pour enfants, permettant aux familles à faible revenu de gagner plus d'argent, tout en conservant leur admissibilité aux prestations.
- Les changements apportés à l'assurance-emploi, notamment la prolongation provisoire de cinq semaines des prestations, et plus de fonds octroyés à la formation et aux prestations pour les travailleurs de longue date qui ont perdu leur emploi.

Une approche sociétale globale en matière de réduction de la faim au Canada

La récession de cette année a attiré une attention sans précédent sur les problèmes de revenu auxquels sont confrontés les Canadiens. Avec l'amorce d'une reprise de l'économie et de la croissance, il est d'une importance cruciale que tous les Canadiens soient sur un même pied d'égalité. Les recommandations stratégiques énoncées ci-après sont formulées dans ce sens. Les recommandations s'inspirent de quelques idées fondamentales :

- Un revenu insuffisant, autant pour les Canadiens ayant un emploi que ceux sans emploi, est la plus importante cause de la faim.
- Les banques alimentaires ne peuvent offrir qu'une aide limitée et à court terme aux personnes dans le besoin;

nous tous – les organismes de services sociaux et les autres organismes sans but lucratif, les gouvernements, le milieu des affaires, les personnes – avons un rôle à jouer pour réduire la faim à long terme.

- C'est le rôle des gouvernements à tous les paliers de veiller à ce que les citoyens vulnérables – qu'ils aient besoin d'aide à court ou à long terme – aient accès aux aides dont ils ont besoin pour assurer leur bien-être et contribuer à la vie de leur communauté.
- Les efforts appuyés par les gouvernements doivent être perçus comme des *investissements* à long terme pour le bien-être des personnes à faible revenu, et le bien-être social en général. Le fait de considérer

les programmes sociaux comme de simples *dépenses* budgétaires ne donne pas une représentation complète des avantages que revêtent ces programmes.

Il faut que tous les secteurs de la société concertent leurs efforts pour vraiment réduire la faim et la pauvreté au Canada. Voici les recommandations formulées aux individus, au milieu des affaires, et aux gouvernements provinciaux et fédéral.

Recommandations formulées aux individus

Il est facile d'oublier la différence qu'une seule personne peut faire dans la vie de quelqu'un d'autre. En revanche, des organisations comme *Passeport pour ma réussite* et

Vibrant Communities ont prouvé le pouvoir qu'ont les individus de changer leur communauté, et le pouvoir des communautés de se renouveler. Il existe de nombreuses façons de se mobiliser; en voici quelques exemples parmi tant d'autres :

1 Être le mentor d'une personne ou d'une famille ayant des problèmes financiers. Vous avez peut-être connu et surmonté les mêmes problèmes qu'eux et voulez leur faire partager votre expérience.

2 Joindre le conseil d'administration d'un organisme de services sociaux ou de tout autre organisme sans but lucratif. Et en parler à vos amis et à votre famille.

3 Faire du bénévolat auprès d'un centre communautaire ou d'un programme d'activités parascolaires. Si ce n'est pas déjà le cas, contribuer à renforcer les capacités de votre communauté pour soutenir tous ses membres – sur le plan physique, social, et matériel.

Recommandations formulées au milieu des affaires

Les organismes à but lucratif, petits et grands, sont sous-estimés dans leur rôle d'incubateurs de changements socio-économiques positifs. Il est indispensable que le milieu des affaires soit ouvert à un rôle de plaque tournante pour l'entrée dans la vie active des personnes confrontées aux barrières de l'emploi. Le milieu des affaires peut, par exemple :

1 Multiplier les contacts avec les organismes des services sociaux et communautaires – comment peut-on travailler ensemble dans le but d'accroître les débouchés économiques des personnes ayant un faible revenu et connaissant la faim, et qui sont confrontées aux barrières de l'emploi?

2 Étudier les autres possibilités de stages bénévoles – un bon emploi bénévole peut ouvrir la voie à un emploi bien rémunéré à des personnes sans emploi ou sous-employées.

3 Faire un examen interne – vos politiques ou vos pratiques défavorisent-elles les personnes confrontées aux barrières de l'emploi?

Recommandations formulées aux gouvernements provinciaux

Les 10 gouvernements provinciaux du Canada assument la majeure partie de la responsabilité du financement et de la gestion de l'aide sociale, des services sociaux, de l'enseignement et de la formation, et de la santé. Ils assument aussi l'importante responsabilité de veiller au bien-être des personnes ayant un faible revenu et ne mangeant pas à leur faim. Bien qu'un débat complet sur les politiques sociales provinciales dépasse les critères de nos recommandations, il y a une question qui est incontournable : l'aide sociale, un programme provincial conçu pour combler un vide entre les périodes d'emploi, sert plutôt à épuiser la majeure partie de la fortune des ménages et rend extrêmement compliquée l'obtention de l'autosuffisance^{33,34}.

Il existe deux lacunes de taille liées à l'aide sociale, peu importe la province où le programme est en vigueur :

- Tel qu'indiqué précédemment, le niveau des prestations de l'aide sociale ne suffit pas, la plupart du temps, à répondre ne serait-ce qu'aux besoins humains les plus essentiels – à savoir, le logement, la nourriture, le transport, et l'habillement.
- Les règlements du programme de l'aide sociale compliquent l'accès au programme et – ce qui surprend beaucoup de gens – de sortir du programme une fois qu'on est dans le système. Les personnes contraintes de recourir à l'aide sociale doivent épuiser

quasiment toutes leurs sources de revenu et de richesses avant d'être admissibles au programme. Une fois admissibles et prestataires, elles sont confrontées au fait que la majeure partie du revenu tiré d'un emploi, d'un prêt étudiant, ou d'autres sources est réimposée sous la forme de réductions des versements des prestations déjà bien maigres. C'est le meilleur moyen de défavoriser davantage les personnes.

Changer ce système bien ancré ne sera pas chose facile. En revanche, des mesures positives ont déjà été prises par plusieurs provinces. Par exemple, l'Ontario a apporté des changements positifs à son programme d'aide sociale, et Terre-Neuve-et-Labrador a récemment relevé le niveau des prestations pour certaines catégories de ménages. Des provinces et des territoires ont commencé à adopter une approche plus coopérative et axée sur le renforcement des capacités en matière d'aide sociale, en se concentrant, par exemple, sur une formation et un placement professionnel efficaces pour les personnes aptes à travailler, et des prestations mieux adaptées pour celles confrontées à de lourdes barrières d'emploi.

Les dirigeants de plusieurs provinces ont montré qu'ils avaient compris la nécessité d'opérer des changements. Les solutions proposées aux problèmes de l'aide sociale doivent être propres aux provinces, et motivées par les commentaires et suggestions des personnes concernées par les lacunes de ce programme. Parallèlement à cela, des changements adéquats ne sont pas envisageables sans une importante coopération entre les administrations municipales, et les gouvernements provinciaux et fédéral – il s'agit vraiment d'un problème national.

Recommandations formulées au gouvernement fédéral

Les Canadiens bénéficient d'un système progressif de prestations sociales du fédéral, enraciné dans des programmes cruciaux tels que les soins de santé universels, le Régime de pensions du Canada, et la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Des programmes comme ceux qui viennent d'être cités aident à veiller à ce que la majorité des Canadiens profitent de la prospérité nationale. Il est indispensable que le gouvernement fédéral actuel et les suivants conservent et tirent parti de ces investissements dans notre bien-être collectif. Le gouvernement fédéral actuel peut le faire en suivant ces étapes :

- 1 Maintenir les niveaux prévus de transferts fédéraux, parmi lesquels le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, aux gouvernements provinciaux, territoriaux, et Premières nations.
- 2 Adopter une stratégie fédérale de prévention et de réduction de la pauvreté, avec des objectifs quantifiables et des échéanciers, élaborée en consultation avec les administrations municipales et les gouvernements provinciaux, le milieu des affaires, le secteur sans but lucratif, et la population canadienne.
- 3 S'assurer que le développement économique post-récession et la reprise économique tiennent compte des besoins des Canadiens à faible revenu. Ce n'est qu'en tenant compte, dès le départ, des personnes les plus susceptibles de souffrir de la faim et de la pauvreté que nous parviendrons à une réalité socio-économique qui sera meilleure et qui n'oubliera personne.
- 4 Continuer à travailler pour rendre le système de l'assurance-emploi plus juste et plus global. Pour les travailleurs des régions où les emplois sont peu nombreux, la structure actuelle du programme de l'assurance-emploi est le meilleur moyen de faire augmenter

davantage le nombre des emplois mal rémunérés. Le secteur manufacturier poursuit son déclin comme source d'emplois, tandis que les emplois mal payés du secteur des services pullulent. Les personnes sans emploi et sans accès à l'assurance-emploi seront contraintes d'accepter des emplois qui risquent fort d'être mal rémunérés, à temps partiel, et temporaires.

5 Majorer les fonds octroyés à la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE). Les changements apportés à la PFCE contenus dans le Budget de 2009 sont une bonne chose. Par contre, ces changements n'auront aucune conséquence sur le revenu des parents gagnant moins de 20 000 \$ par an. Comme le souligne le Caledon Institute³⁵, la majoration de la Prestation fiscale canadienne pour enfants jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par enfant et par an (en hausse par rapport à 3 300 \$) fera en sorte que les parents ont un revenu se situant au-dessus du seuil de pauvreté, et qu'ils obtiennent un soutien approprié pour élever leurs enfants.

6 Investir dans un système de garderies de qualité, abordable, et accessible. La réalité de l'économie canadienne fait qu'il faut que deux personnes gagnent un salaire pour bien vivre. Un système de garderies fiable est absolument indispensable à la santé financière des familles, ainsi qu'au bon développement des enfants.

7 Continuer à accroître la participation au Supplément de revenu garanti (SRG) parmi les personnes âgées à faible revenu. Éradiquer la pauvreté – et mettre fin à l'utilisation des banques alimentaires – chez les personnes âgées sont à portée de main. Il reste, en revanche, un petit nombre, certes non négligeable, de personnes âgées qui vivent sur un revenu inférieur au seuil de faible revenu après impôt. L'attention accordée à la participation au SRG contribuerait à résoudre ce problème³⁶.

8 Majorer le niveau des prestations du SRG. Bien que la Sécurité de la vieillesse (SV) et le SRG permettent à une majorité de personnes âgées de se situer au-dessus du seuil de faible revenu après impôt, il n'en demeure pas moins que le montant maximal des prestations de la SV et du SRG est d'environ 14 000 \$, ce qui est une somme peu importante³⁷.

9 Investir dans l'aménagement des logements en régions rurales. Un récent rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts défend la thèse selon laquelle le financement fédéral consacré à la réparation et à l'aménagement des logements ruraux n'est absolument pas adapté aux besoins. Banques alimentaires Canada soutient les recommandations formulées par le Comité permanent en ce qui concerne les logements ruraux : (a) augmenter le financement fédéral accordé à la réparation et à l'aménagement des logements en régions rurales; et (b) procéder à un examen des programmes de réparation et d'aménagement des logements afin de veiller à ce qu'ils atteignent effectivement les objectifs fixés³⁸.

10 Continuer à investir dans des logements abordables dans les régions urbaines du Canada. Les ententes fédérales-provinciales en matière de logements abordables en vigueur, et les annonces liées aux logements faites dans le Budget fédéral de 2009, sont des points positifs. Par contre, l'accès à un logement décent continue d'être hors de la portée de nombreux ménages. L'obtention réussie et l'amélioration des niveaux appropriés en matière de logements abordables nécessitent d'avoir un financement fédéral à long terme qui est prévisible.

Perspectives provinciales sur la faim

Partout au pays, les résultats du sondage *Bilan-Faim* de cette année ont beaucoup de choses en commun. L'augmentation de la demande, conjuguée aux mêmes combats menés pour faire face à la demande croissante d'aide alimentaire, est un thème omniprésent.

Les retombées du ralentissement économique en Alberta sont particulièrement notables. Les effets sont décrits par les coordonnateurs provinciaux de *Bilan-Faim* dans la province-même, ainsi que dans plusieurs provinces de l'Atlantique, où les personnes qui étaient parties pour travailler dans l'Ouest sont maintenant de retour à la maison parce que les emplois n'y sont plus légion.

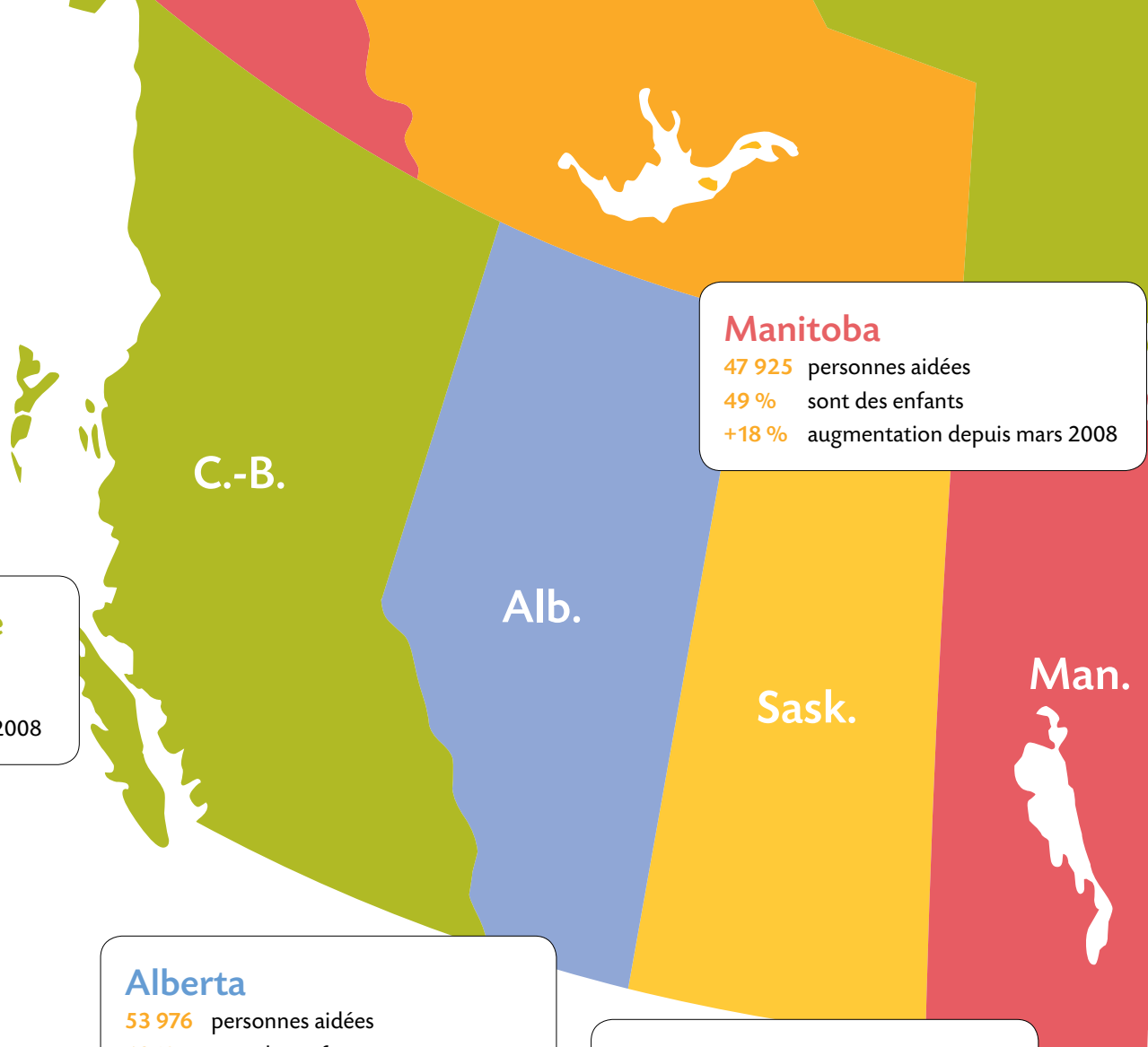
Des rapports de la Saskatchewan et du Manitoba requièrent aussi une attention particulière. Les rapports médiatiques et économiques indiquent souvent que ces provinces ont échappé au pire de la récession, alors que les personnes en première ligne donnent une version complètement différente de la situation.

Plusieurs des dix rapports suivants s'inquiètent du fait que le pire n'est pas encore passé, et attirent notre attention sur le fait que, bien que, techniquement parlant, la récession est terminée, ses effets se feront sentir pendant encore de nombreuses années.



L'utilisation des banques alimentaires au Canada

mars 2009



Colombie-Britannique
89 886 personnes aidées
31 % sont des enfants
+15 % augmentation depuis mars 2008

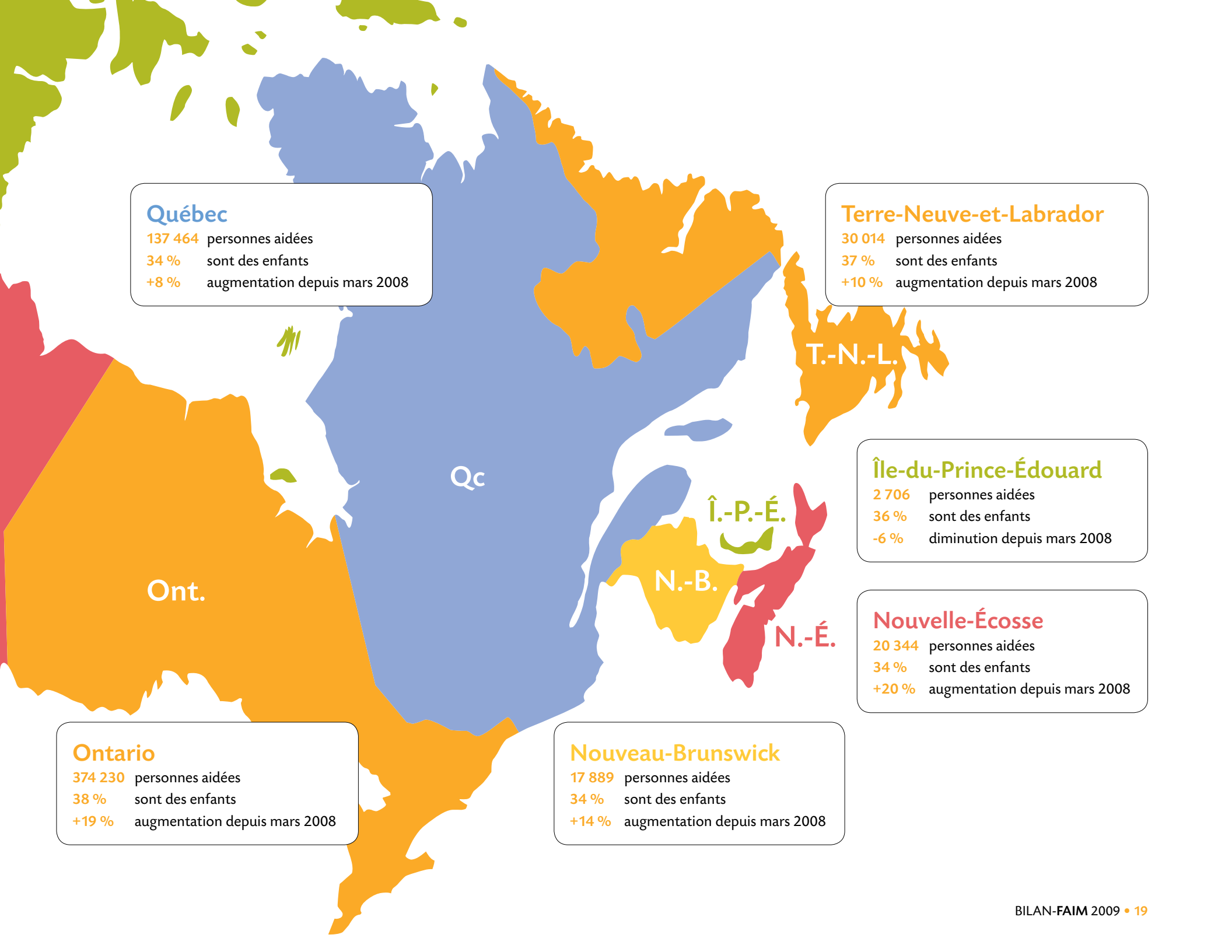
Manitoba
47 925 personnes aidées
49 % sont des enfants
+18 % augmentation depuis mars 2008

Alberta
53 976 personnes aidées
43 % sont des enfants
+61 % augmentation depuis mars 2008

Saskatchewan
18 875 personnes aidées
44 % sont des enfants
+6 % augmentation depuis mars 2008



Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut
1 429 personnes aidées
37 % sont des enfants
+7 % augmentation depuis mars 2008



Québec

137 464 personnes aidées
34 % sont des enfants
+8 % augmentation depuis mars 2008

Terre-Neuve-et-Labrador

30 014 personnes aidées
37 % sont des enfants
+10 % augmentation depuis mars 2008

T.-N.-L.

Qc

Î.-P.-É.

N.-B.

N.-É.

Ont.

Ontario

374 230 personnes aidées
38 % sont des enfants
+19 % augmentation depuis mars 2008

Nouveau-Brunswick

17 889 personnes aidées
34 % sont des enfants
+14 % augmentation depuis mars 2008

Île-du-Prince-Édouard

2 706 personnes aidées
36 % sont des enfants
-6 % diminution depuis mars 2008

Nouvelle-Écosse

20 344 personnes aidées
34 % sont des enfants
+20 % augmentation depuis mars 2008

Colombie-Britannique

Soumis par Food Banks British Columbia, membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Heidi Gill, Abbotsford Community Services Food Bank

Faits saillants

- 89 886** individus aidés, mars 2009
- +15 %** augmentation depuis mars 2008
- 31 %** sont des enfants
- 12 %** déclarent avoir des revenus d'emploi
- 6 %** bénéficient de l'assurance-emploi
- 44 %** bénéficient de l'aide sociale
- 19 %** bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
- 81 %** des banques alimentaires rapportent une augmentation

Les personnes qui travaillent en première ligne dans les banques alimentaires partout en Colombie-Britannique ne sont pas étonnées d'apprendre que les 89 886 personnes qu'elles ont aidées pendant le mois de mars sont le nombre le plus élevé qu'ait enregistré notre province. La plupart des banques alimentaires ont senti la pression exercée par un plus grand nombre de personnes franchissant leur porte, ce qui est, sans aucun doute, le résultat du ralentissement économique. Selon *Bilan-Faim*, 84 % des banques alimentaires de la province notent une hausse du nombre des personnes aidées.

Interrogé sur le besoin croissant d'aide au sein de Harvest of Hope Food Bank à Gibsons, Matthew Hardman, le directeur de la banque alimentaire, a répondu en ses termes simples, « C'est à cause de la conjoncture économique, de la récession, de la fermeture de l'usine de pâtes et papiers, et des mises à pied ». Son explication a été reprise par un grand nombre de banques alimentaires

de la C.-B. lorsqu'interrogées sur les facteurs contribuant à ce besoin grandissant : les fermetures d'usine, les compressions dans l'industrie, et les pertes d'emploi consécutives ont largement contribué à l'augmentation de l'utilisation des banques alimentaires.

Début 2009, la Colombie-Britannique a connu une baisse dans la plupart des secteurs d'emploi. Le taux de chômage de la province a atteint 7,4 % en mars, un taux record depuis cinq ans, à la suite de sept mois de perte d'emplois de suite. En mars, le taux de chômage tranchait avec les chiffres de 2008, où le taux de chômage avait tourné autour des 4 %. Le chômage des jeunes en C.-B. est désormais un problème relativement grave, et le taux de chômage de ce groupe d'âge est passé de 6,9 % en mars 2008 à 13,5 % en mars 2009³⁹.

D'après le ministère du Logement et du développement social de la C.-B., le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale qui peuvent et devraient

En Colombie-Britannique, les fermetures d'usine, les compressions dans l'industrie, et les pertes d'emploi consécutives ont largement contribué à l'augmentation de l'utilisation des banques alimentaires.

travailler a augmenté de 50 % par rapport à l'année dernière. Ce nombre est incroyable, et il est quasiment certain qu'il est lié à l'augmentation de l'utilisation des banques alimentaires de la province. Les niveaux de prestations de l'aide sociale en Colombie-Britannique ne sont liés à aucune mesure concernant les faibles revenus et ne sont pas indexés sur l'inflation. En raison du faible taux d'accroissement entre le début des années 1990 et aujourd'hui, les familles et les particuliers bénéficiant de l'aide sociale ont perdu leur pouvoir d'achat avec chaque année qui passe⁴⁰.

Les personnes qui ont recours aux banques alimentaires de la province consacrent habituellement un montant disproportionné de leur revenu pour le loyer, et la C.-B. continue de faire face à une pénurie constante de logements abordables. Il y a un très petit inventaire de logements abordables en construction en C.-B. et la disponibilité des logements sur le marché de location

s'amenuise avec la démolition, le redéveloppement, et la transformation de logements locatifs en condominiums. En janvier 2009, on dénombrait 10 147 ménages sur la liste d'attente de la province pour l'obtention d'un logement subventionné⁴¹.

Augmenter le nombre des logements abordables, réduire le nombre des personnes sans abri, et venir en aide aux personnes les plus vulnérables sont des points qui ont été qualifiés de priorité essentielle par le gouvernement provincial en 2009-2010. La part du budget provincial consacré aux logements abordables et aux refuges est de 469 millions de dollars pour le présent exercice financier, ce qui est beaucoup plus que les années antérieures. Il s'agit d'une mesure positive, qui devrait être suivie en s'attaquant à l'autre grand problème social de la province : le fort taux de la pauvreté infantile, qui continue d'être le plus élevé au Canada.



Alberta

Soumis par Alberta Food Banks, membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Richard Le Sueur, Alberta Food Banks

Faits saillants

53 976	individus aidés, mars 2009
+61 %	augmentation depuis mars 2008
43 %	sont des enfants
27 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
5 %	bénéficient de l'assurance-emploi
32 %	bénéficient de l'aide sociale
12 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
78 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

Depuis janvier de cette année, on note un important bouleversement dans la situation économique de l'Alberta. Lors de la parution du rapport *Bilan-Faim* l'année dernière, le gouvernement provincial avait déclaré un excédent budgétaire de 12 milliards de dollars, et le taux de chômage en Alberta était de 3,4 %. En septembre 2009, on prévoyait un déficit budgétaire de 6,9 milliards de dollars⁴² et le taux de chômage a atteint 7,1 %. Plus de 59 000 emplois à temps plein ont été perdus entre septembre 2008 et 2009, et de nombreux Albertains rétablissent l'équilibre en acceptant des emplois à temps partiel, ce qui se traduit par une hausse de 6 % au cours de la même période⁴³.

La pression en baisse exercée sur l'économie albertaine, découlant en grande partie d'une forte diminution des prix de l'énergie, a abouti à l'annulation ou au report d'un certain nombre d'importants projets gaziers et pétroliers, ce qui a donné lieu à des mises à pied dans plusieurs régions de la province. L'Alberta a également connu un déclin dans les secteurs forestier et agricole.

Malgré le ralentissement économique, les besoins élémentaires – surtout le logement – continuent d'être chers dans la province, et un plus grand nombre de personnes et de familles ont de la difficulté à gagner assez d'argent pour boucler leur fins de mois, ce qui se concrétise par une plus grande insécurité alimentaire pour de nombreuses personnes. Les principales sources de revenus des personnes aidées par des banques alimentaires sont assez cohérentes par rapport à celles déclarées en 2008, à l'exception d'une forte hausse (de 2,7 % à 4,9 %) des personnes recevant des prestations fédérales de l'assurance-emploi.

Le secteur des banques alimentaires est souvent le premier à constater les effets négatifs des tendances socio-économiques, une situation qui est tout à fait manifeste en Alberta cette année. Dans toute la province, les banques alimentaires ont été plus que largement sollicitées. Nombreuses sont celles qui dépensent plus d'argent pour acheter de la nourriture cette année, et plus d'un tiers des banques alimentaires considèrent qu'il est

Malgré le ralentissement économique, les besoins élémentaires – surtout le logement – continuent d'être chers, et un plus grand nombre de ménages ont de la difficulté à gagner assez d'argent pour boucler leur fins de mois, ce qui se concrétise par une plus grande insécurité alimentaire.

nécessaire de réduire la quantité de nourriture qu'elles peuvent offrir aux personnes qu'elles aident. Un signe incontestable de la hausse significative du recours aux banques alimentaires vient de la forte augmentation du nombre d'heures des bénévoles qui sont nécessaires pour servir ceux qui ont besoin d'une aide alimentaire.

Dans les dernières années, les rapports de *Bilan-Faim* pour l'Alberta avait mis en exergue le fait que l'économie florissante de la province avait une face cachée : la croissance économique avait été jumelée à la croissance du coût de la vie, ce qui avait compliqué davantage la possibilité pour de nombreux travailleurs de se maintenir à flot. Ce problème se retrouve en 2009 dans le fait que le pourcentage des personnes ayant un emploi et utilisant les services de banques alimentaires en Alberta est le double de la moyenne nationale. Ce qui est nouveau cette année, c'est que les « travailleurs à revenu faible », ceux qui sont sous-employés ou sans emploi, et ceux qui s'en sortent difficilement avec un revenu fixe, sont rejoints par les

personnes qui, pensant avoir un revenu stable, ont trouvé que la totalité ou une partie de ce revenu a disparu.

L'année dernière, les personnes âgées constituaient une population préoccupante, ayant des difficultés à faire face aux frais de subsistance de base en vivant sur un revenu fixe. Cette préoccupation est toujours de mise, alors que le gouvernement provincial examine les programmes de santé et les programmes sociaux dans l'objectif de réduire les dépenses et de faire la chasse aux coûts.

Une fois encore, en grande partie, les communautés de l'Alberta appuient leur banque alimentaire locale à un niveau assez semblable à celui de 2008. Malheureusement, ce soutien ne se concrétise pas toujours par un nombre suffisant de ressources pour les banques alimentaires de la province. En plus d'acheter de la nourriture, elles se tournent de plus en plus vers d'autres banques alimentaires ou vers l'association provinciale afin d'obtenir de l'aide.



Saskatchewan

Soumis par Food Banks of Saskatchewan, membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Linda Robinson, Adult Centre for Employment Readiness and Training, Regina and District Food Bank

Faits saillants

18 875	individus aidés, mars 2009
+6 %	augmentation depuis mars 2008
44 %	sont des enfants
14,5 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
3 %	bénéficient de l'assurance-emploi
59 %	bénéficient de l'aide sociale
4,5 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
82 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

Le Canada est en récession; pourtant, la population de la Saskatchewan croît, et l'économie de la province semble florissante. Malheureusement, les avantages globaux ne profitent qu'à une partie de la population de la Saskatchewan. La faim et la pauvreté sont encore le lot quotidien de nombreuses personnes et familles.

Selon le sondage de *Bilan-Faim* de 2009, 72 % des banques alimentaires de la Saskatchewan indiquent une hausse dans l'utilisation des banques alimentaires par rapport à 2008, et la demande auprès de ces banques alimentaires augmente en moyenne de 40 %. Cette année, le pourcentage des clients autochtones a atteint 63 % de la clientèle totale, et la majorité des petites banques alimentaires parlent d'une augmentation des services offerts à cette population. D'après Bill Hall, le directeur général de Food Banks of Saskatchewan, « La crise de la pauvreté autochtone continue de toucher notre province et indique le pourcentage élevé des populations des Premières nations qui ont besoin des banques alimentaires. Le manque de ressources pour une bonne nutrition est également manifeste, si l'on considère le nombre de nos clients autochtones qui ont des besoins spéciaux en raison d'une maladie comme le diabète ».

Bien que la Saskatchewan ait largement fait la promotion de son coût de la vie moins élevé et de ses très nombreuses possibilités d'emploi, ce ne sont pas toutes les personnes qui sont venues s'y installer qui ont pu trouver un emploi stable ou un logement abordable. Les personnes qui se sont installées dans des collectivités

agricoles trouvent souvent que les emplois sont rares. L'absence d'une éducation systématique empêche un grand nombre de personnes tout à fait aptes de suivre des programmes de formation dans un corps de métier ou une formation spécialisée. Certaines possibilités d'emploi ne sont que des emplois à temps partiel ou saisonniers. Les immigrants et les réfugiés, recrutés en raison de leur niveau élevé d'études et leurs compétences spécialisées, peuvent être confrontés à des obstacles culturels et linguistiques, en plus des difficultés de reconnaissance de leur formation et de leur expérience professionnelle à l'étranger.

En Saskatchewan, le coût des aliments, du gaz, de l'immobilier et des biens locatifs devance, dans de nombreux cas, la hausse des salaires, et de plus en plus de particuliers et de familles sont catalogués comme étant des « travailleurs pauvres » – occupant un ou deux emplois, mais étant incapables de boucler leur fin de mois. L'augmentation des coûts peut aussi poser de graves problèmes aux personnes âgées, aux personnes vivant sur un revenu fixe en général, ainsi qu'aux personnes ayant des problèmes de santé ou des handicaps, et qui ont été obligées de quitter leur emploi prématurément, sans pouvoir avoir droit à une pension, et qui ne peuvent pas vivre sur de simples prestations de l'assurance-invalidité.

La hausse des prix des aliments est aussi un problème pour les familles qui tentent de choisir des aliments sains, surtout les personnes vivant sur un revenu fixe, et celles qui doivent suivre un régime alimentaire particulier.

Nombreux sont ceux qui sont contraints d'acheter des produits qui ne coûtent pas cher et qui sont de moins bonne qualité. D'autres ne mangent tout simplement pas à leur faim, et nous savons qu'une mauvaise alimentation peut entraîner des problèmes de santé à tout âge. Les enfants ne peuvent pas apprendre s'ils ont l'estomac vide, et les adultes qui ont faim ne peuvent pas contribuer de manière productive à la vie de leur communauté.

Malheureusement, les compressions financières de la province ont réduit un grand nombre des programmes d'aide permettant d'avoir accès à de l'enseignement supérieur et à un emploi, et les listes d'attente sont longues pour les programmes disponibles. La pénurie de garderies abordables est un autre obstacle à l'élévation du niveau scolaire. Parmi les personnes qui satisfont aux conditions d'inscription à ces programmes, et peuvent y participer, nombreuses sont celles sans emploi depuis très longtemps, ou qui n'ont jamais travaillé, et qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour retrouver confiance en

elles, l'estime de soi et la motivation, avant d'acquérir de nouvelles connaissances, et reconnaître qu'elles aussi peuvent réussir en devenant des personnes productives et autonomes.

Au fur et à mesure que l'économie se rétablit, la Saskatchewan aura une longueur d'avance grâce à sa performance supérieure à la moyenne pendant la récession. La plus forte utilisation des banques alimentaires au cours de la dernière année montre que les perspectives ne sont pas complètement positives. Avec une telle santé économique, il est temps d'investir dans le bien-être économique de toute la population. Il faut faire des investissements dans des programmes d'aide sociale plus solidaires, dans l'amélioration de l'éducation et de la formation des personnes gagnant un faible revenu, et dans des programmes qui concourent à la transition vers un emploi pour aider les personnes à surmonter les barrières à l'emploi. C'est un potentiel inexploité dans notre province, et il est temps de l'exploiter.



Les enfants ne peuvent pas apprendre s'ils ont l'estomac vide, et les adultes qui ont faim ne peuvent pas contribuer de manière productive à la vie de leur communauté.

Manitoba

Soumis par la Manitoba Association of Food Banks, membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Karen Flett, Winnipeg Harvest

Faits saillants

- 47 925** individus aidés, mars 2009
- +18 %** augmentation depuis mars 2008
- 49 %** sont des enfants
- 15,5 %** déclarent avoir des revenus d'emploi
- 3 %** bénéficient de l'assurance-emploi
- 54,5 %** bénéficient de l'aide sociale
- 10 %** bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
- 66 %** des banques alimentaires rapportent une augmentation

La province du Manitoba n'a pas souffert des effets de la récession dans la même mesure que les autres provinces. En mars de cette année, le nombre d'emplois à temps plein dans la province a en fait légèrement augmenté, alors qu'un grand nombre d'emplois a continué à disparaître dans d'autres régions du pays. Néanmoins, deux tiers des banques alimentaires du Manitoba ont connu une hausse du nombre de personnes ayant recours à leurs services en mars 2009, comparativement à la même période en 2008.

L'augmentation de 18 % sur douze mois dans l'utilisation des banques alimentaires semble avoir été un effet des premiers souffles de la récession au Manitoba. Ces conséquences se sont précisées dernièrement, par exemple, avec l'affaiblissement du marché du travail – le nombre des emplois a baissé de 2,4 % entre les seuls mois d'août et de septembre. Cette situation semble surtout manifeste en ce qui concerne les emplois à temps partiel, qui constituent une source de revenu importante pour les personnes qui travaillent et reçoivent de l'aide des banques alimentaires⁴⁴.

Au fur et à mesure que le marché du travail se contracte, le coût de la vie qui est élevé au Manitoba continue de poser problème aux personnes vivant sur un revenu faible. D'après la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le taux d'inoccupation des logements locatifs à Winnipeg – où se concentrent 60 %

de la population de la province – est au plus bas, à environ 1 %⁴⁵. Ce faible taux d'inoccupation s'accompagne de loyers élevés, une situation inédite dans toute la province, étant donné que les logements disponibles ne sont pas suffisants pour faire face à l'arrivée récente d'immigrants provenant du Canada et de l'étranger.

Le personnel des banques alimentaires est le premier à constater dans quelle mesure des circonstances imprévues peuvent conduire des personnes à avoir recours à une aide alimentaire. Par exemple, récemment, quelque 5 000 personnes ont reçu avec du retard leurs prestations mensuelles de l'aide sociale, ce qui s'est traduit par des difficultés pour un grand nombre de personnes comptant sur l'aide sociale pour subsister.

Une autre forte hausse de la demande d'aide s'est produite à la suite de la non-déclaration par des personnes de leurs revenus en 2008. Si une personne ne déclare pas ses revenus d'ici la fin du mois de mai, elle ne reçoit pas de chèque de crédit de la TPS début juillet – un chèque sur lequel comptent de nombreuses personnes pour le budget du ménage.

Bien évidemment, ces hausses importantes de la demande pendant toute l'année sont l'une des conséquences à plus long terme des problèmes sociaux-économiques. Au Manitoba, comme dans le reste du pays, nous sommes témoins de la perte d'emplois bien rémunérés, et de l'augmentation des emplois qui offrent

moins d'argent, qui sont temporaires, et qui offrent peu d'avantages sociaux comme une assurance-maladie complémentaire, une couverture des soins dentaires ou des médicaments, et une protection en matière de pensions. Les personnes travaillent aussi fort, ou encore plus fort, que par le passé, mais gagnent moins d'argent.

Pour les personnes ne pouvant pas travailler, ou trouver du travail, le niveau des prestations de l'aide sociale est bien trop bas ne serait-ce que pour couvrir les besoins fondamentaux. Une personne célibataire « employable » au Manitoba qui reçoit des prestations de l'aide sociale perçoit 5 827 \$ par an – plus de 12 000 \$ en-deçà du seuil de faible revenu après impôt. Une personne handicapée célibataire reçoit 9 026 \$ par an, soit près de 9 000 \$ en-deçà du seuil de faible revenu après impôt.

Les personnes et les familles vivant dans de telles situations économisent sur tout, se tournent vers les banques alimentaires et d'autres programmes pour obtenir de l'aide, et parviennent à peine à s'en sortir

jusqu'au prochain chèque de paie, chèque de la Sécurité de la vieillesse, ou versement de l'aide sociale. Un chèque qui tarde à arriver, une semaine de repos forcée à cause de la grippe, ou devoir prendre soin d'un membre de sa famille qui est malade, et les petits soucis d'argent peuvent très vite prendre des proportions dramatiques.

Les banques alimentaires du Manitoba, conscientes du fait que la faiblesse des revenus constitue la plus importante cause de la faim dans la province et partout au Canada, mettent en exergue trois grandes recommandations stratégiques pour réduire la faim : (1) majorer le niveau des prestations de l'aide sociale, (2) rehausser le salaire minimum provincial, et (3) augmenter les formations professionnelles proposées aux adultes. La stratégie de réduction de la pauvreté récemment annoncée par le gouvernement provincial est une bonne nouvelle, que nous suivrons de près. Il est d'une importance cruciale, au fur et à mesure que le Canada sort de la récession, que la province poursuive ses objectifs énoncés dans le cadre « Tout le monde à bord ».



Un chèque qui tarde à arriver, une semaine de repos forcée à cause de la grippe, ou devoir prendre soin d'un membre de sa famille qui est malade, et les petits soucis d'argent peuvent très vite prendre des proportions dramatiques.

Ontario

Soumis par l'Ontario Association of Food Banks (OAFB), membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Nicola Cernik et Adam Spence, OAFB

Faits saillants

374 230 individus aidés, mars 2009

+19 % augmentation depuis mars 2008

38 % sont des enfants

13 % déclarent avoir des revenus d'emploi

5 % bénéficient de l'assurance-emploi

43 % bénéficient de l'aide sociale

22 % bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité

76 % des banques alimentaires rapportent une augmentation

Cette année a été très difficile pour les banques alimentaires et les familles ontariennes. La tempête économique pressentie un an plus tôt a durement frappé en 2009. Cette année, plus de 200 000 emplois à temps plein ont été perdus en Ontario, laissant ainsi un nombre inégalé de ménages sans autre choix que de s'en remettre à leur banque alimentaire locale pour obtenir de l'aide. Malgré les déclarations de certains économistes à propos de la fin technique de la récession et des signes de croissance, la situation en première ligne est certes bien différente. Les banques alimentaires connaissent encore des difficultés, alors que le taux de chômage et le prix des aliments continuent d'augmenter, tout comme la demande de services, tandis que les dons diminuent.

Près de 300 banques alimentaires de Windsor à Ottawa, en passant par Thunder Bay et Niagara Falls, ont consigné des données sur les gens qu'elles ont servis en mars. Le message répercuté par les personnes en première ligne est que le nombre de clients est en forte hausse depuis la dernière année. L'ampleur et l'étendue de cette situation sont stupéfiantes. En mars 2009, les banques alimentaires de l'Ontario ont servi 374 000 Ontariens – 2,9 % de la population de la province – dans des centaines de villages, de villes, de grands centres urbains et de petits centres suburbains. Cela représente une hausse de 19 % par rapport à 2008. Près de 40 % des personnes aidées par les banques alimentaires de l'Ontario sont des enfants, ce qui équivaut à plus de 140 000 enfants chaque mois. De plus, près de 740 000 repas ont été servis en mars par des programmes appuyés par les banques alimentaires de l'Ontario.

À cause de cette forte hausse de la demande, 38 % des banques alimentaires de l'Ontario n'ont pas assez de nourriture pour répondre aux besoins de leurs clients. Une banque alimentaire sur trois indique que sa capacité à répondre aux besoins de sa clientèle a baissé. Ces chiffres sont les plus élevés que l'on ait vus depuis que l'OAFB a commencé à poser ces questions à ses membres en 2005. Par conséquent, les banques alimentaires achètent davantage de produits alimentaires que jamais auparavant. Soixante-treize pour cent des banques alimentaires dépensent plus d'argent en nourriture cette année, et la moyenne des dépenses mensuelles en nourriture a augmenté de 84 %. En moyenne, les banques alimentaires de l'Ontario dépensent 2 670 \$ par mois – soit 32 040 \$ par an – à l'achat de denrées alimentaires. Leur capacité financière est ainsi poussée au-delà de ses limites. Une majorité (54 %) des banques alimentaires dépasseront leurs prévisions budgétaires en matière d'achats de produits alimentaires en 2009⁴⁶.

Les banques alimentaires de l'Ontario comptent sur les dons des particuliers, des groupes communautaires, du milieu des affaires, et de l'industrie de l'alimentation. En Ontario, nous avons été témoins d'une diminution globale des dons d'aliments cette année, en partie à cause de la fermeture de plus de dix importants fabricants de produits alimentaires – qui ont connu les mêmes difficultés que l'ensemble du secteur manufacturier de la province – au cours des 18 derniers mois. Au total, nous estimons que les dons d'aliments dans la province ont baissé de près de 450 000 kilogrammes.

Les banques alimentaires de la province ont fait preuve de créativité. Les relations avec les agriculteurs locaux sont de plus en plus courantes; les dons et le glanage dans les champs des agriculteurs après la récolte ont permis aux banques alimentaires de l'Ontario de récupérer, cet automne, des quantités importantes de fruits et de légumes. Malheureusement, ces généreux dons ne constituent pas des dons de bienfaisance, étant donné que le gouvernement provincial n'accorde pas encore ce genre de crédit d'impôt pour reconnaître et dédommager les donateurs. C'est la raison pour laquelle l'OAFB fait pression pour la création d'un crédit d'impôt pour les dons effectués par les producteurs et les transformateurs de l'Ontario afin d'encourager les dons d'aliments par les agriculteurs et les entreprises de transformation de la province.

Au-delà du fait de soulager immédiatement les personnes dans le besoin, nous devons exhorter nos gouvernements à veiller à ce que les familles obtiennent une aide adéquate pour faire face au ralentissement économique. Le gouvernement provincial doit procéder à un vaste examen et à une réforme de l'aide sociale comprenant l'abolition des règlements dissuasifs, et proposer un plus grand débat sur le bien-fondé du

système de soutien nécessaire à assurer la sécurité économique de toute la population de l'Ontario. Les réformes du gouvernement fédéral visant à améliorer la pertinence et l'accessibilité de l'assurance-emploi aideront aussi dans des proportions illimitées.

Bien que les banques alimentaires de l'Ontario se débattent encore pour faire face aux effets dévastateurs qu'a eu le ralentissement économique mondial, nous résistons, et nous traverserons la tempête qui s'annonce. Nous ne pouvons certes pas le faire tout seuls. Nous avons besoin que nos voisins donnent généreusement pendant cette saison; nous avons besoin que notre gouvernement provincial propose des mesures incitatives aux producteurs et aux transformateurs locaux pour qu'ils fassent don de produits locaux frais qui nous aideront à mieux répondre aux besoins immédiats des Ontariens. Nous avons aussi besoin d'être clairs sur le fait que les banques alimentaires ne remplacent pas de bonnes politiques publiques. Les deux ordres de gouvernement doivent investir dans des actions pour aider la population ontarienne à gérer les effets du ralentissement économique.

Nous devons rassembler nos efforts pour que l'Ontario soit une province où les personnes ne souffriront plus de la faim.



À cause de cette forte hausse de la demande, 38 % des banques alimentaires de l'Ontario n'ont pas assez de nourriture pour répondre aux besoins de leurs clients.

Québec

Soumis par Banques alimentaires Québec, membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Richard Décarie, Banques alimentaires Québec

Faits saillants

137 464 individus aidés, mars 2009

+8 % augmentation depuis mars 2008

34 % sont des enfants

11,5 % déclarent avoir des revenus d'emploi

4 % bénéficient de l'assurance-emploi

66 % bénéficient de l'aide sociale

78 % des banques alimentaires rapportent une augmentation

Au Québec, si l'année 2008 avait démontré une augmentation significative des besoins d'aide alimentaire, l'année 2009 semble plus paradoxale. En effet, la récession économique se répercute à plus long terme et de façon plus pernicieuse au sein des quelque 1 000 organismes d'aide alimentaire du Québec.

L'effet croisé d'une hausse importante (15 à 20 % selon les régions) des besoins des organismes venant en aide aux personnes en situation de précarité économique, est en partie contrecarré par une baisse relative (20 à 25 % selon les régions) de l'offre de denrées alimentaires.

Ce constat se reflète dans le présent *Bilan-Faim 2009*, par une augmentation de près de 8 % du nombre de

personnes soutenues par les organismes affiliés aux membres Moisson, alors que l'augmentation des besoins réels est de loin supérieure. Les banques alimentaires ne répondent effectivement qu'à près du tiers des demandes et ce, au sein d'un pays riche comme le Canada.

Afin de répondre aux véritables besoins des Québécois les plus affectés par la crise économique mondiale actuelle, Banques alimentaires Québec poursuit la consolidation de ses opérations de soutien et de représentation de l'ensemble des organismes œuvrant sans relâche vers l'atteinte de la sécurité alimentaire et ce, aux niveaux régional et local dans toutes les régions du Québec.

L'effet croisé d'une hausse importante des besoins des organismes venant en aide aux personnes en situation de précarité économique, est en partie contrecarré par une baisse relative des dons de denrées alimentaires.

Nouveau-Brunswick

Soumis par l'Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick, membre de Banques alimentaires Canada
Préparé par George Piers, Fredericton Community Kitchen

Le Nouveau-Brunswick ne semble pas avoir souffert de la récession de la même façon que les autres régions du Canada. En revanche, le ralentissement économique dans l'Ouest du Canada et en Ontario s'est traduit par une augmentation de la demande de programmes alimentaires relevant de la bienfaisance dans notre province. Les banques alimentaires et les soupes populaires ont vu une hausse constante de leur clientèle, notamment des personnes rentrant chez elles ou traversant la province en route vers les autres provinces de l'Atlantique. Les personnes ayant acquis des compétences en menuiserie, en plomberie et en électricité ont facilement trouvé du travail auprès d'entrepreneurs, ce qui a permis à différents projets de construction de prendre de l'avance au Nouveau-Brunswick; par exemple, la construction d'une résidence pour personnes âgées comptant 350 lits à Fredericton a désormais un an d'avance, ce qui est la conséquence directe de l'afflux de main-d'œuvre qualifiée et non-qualifiée.

L'industrie du bois d'œuvre au Nouveau-Brunswick, qui a toujours été un pilier pour la main-d'œuvre non-qualifiée, continue d'être fragilisée. De nombreuses petites scieries privées proposant des emplois directs et indirects à des centaines de personnes ont mis la clé sous la porte de manière temporaire ou permanente. L'industrie de la pêche a été touchée au printemps par la baisse du prix du homard et, de nouveau, cet automne par l'effet de « marée rouge » (la prolifération d'algues nuisibles) qui rend dangereuse la consommation des crustacés. Des régions du nord-ouest du Nouveau-Brunswick ont été frappées par ces événements.

Le projet de regazéification de Canaport LNG à Saint-Jean a offert un nombre considérable de possibilités d'emploi dans la région, avec des retombées sur l'augmentation des ventes de maison et des nouvelles constructions. Moncton continue d'aller de l'avant avec de nombreuses entreprises développant leurs activités ou s'installant dans la région. Dans toute la province, l'infrastructure continue d'employer un grand nombre de personnes qui seraient autrement au chômage. Cela est le résultat direct de l'injection par le fédéral d'argent pour les projets d'immobilisations.

Le concept de manger des produits locaux a été très profitable pour les agriculteurs à travers le Nouveau-Brunswick. Ce concept a permis aux agriculteurs d'augmenter leurs ventes à la ferme ainsi que sur les marchés publics; les agriculteurs ont ainsi pu employer des personnes, généralement à temps partiel, dont la survie dépendait des refuges et des soupes populaires. Les petits entrepreneurs, comme les peintres et les rénovateurs de résidences, embauchent aussi de cette population.

Les banques alimentaires et les soupes populaires continuent d'avoir de la difficulté à rassembler les ressources nécessaires pour financer l'essentiel – le transport, le loyer, le salaire des employés, les assurances. Les denrées alimentaires étaient généralement fournies en quantité suffisante, autant par des sources locales que par Banques alimentaires Canada, ce qui signifie que les banques alimentaires utilisent moins de ressources pour acheter de la nourriture. Les agriculteurs et les jardiniers artisanaux fournissent des légumes et des fruits frais aux banques alimentaires et aux soupes populaires de nombreuses régions.

Faits saillants

- 17 889** individus aidés, mars 2009
- +14 %** augmentation depuis mars 2008
- 34 %** sont des enfants
- 12 %** déclarent avoir des revenus d'emploi
- 9 %** bénéficient de l'assurance-emploi
- 60 %** bénéficient de l'aide sociale
- 6 %** bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
- 71 %** des banques alimentaires rapportent une augmentation

Au Nouveau-Brunswick, la pauvreté et la faim restent à des niveaux intolérables. Nous devons continuer à collaborer sur tous les aspects de la société pour venir en aide aux personnes dans le besoin et les aider à vivre mieux. Un nouvel espoir pour les personnes vivant sur un revenu faible est né à la suite de la nomination de notre nouveau lieutenant-gouverneur, Graydon Nicholas.

Dans son discours d'acceptation, il a fait la promesse de se consacrer à aider les moins nantis de la province. Le plan de réduction de la pauvreté sur lequel travaille actuellement le gouvernement provincial constitue une autre étape positive – mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'il y ait de vrais changements à long terme.

Nouvelle-Écosse

Soumis par FEED NOVA SCOTIA, membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Dianne Swinemar, Becky Mason, et Julianne Acker-Verney, FEED NOVA SCOTIA

Faits saillants

- 20 344** individus aidés, mars 2009
- +20 %** augmentation depuis mars 2008
- 34 %** sont des enfants
- 8 %** déclarent avoir des revenus d'emploi
- 6 %** bénéficient de l'assurance-emploi
- 56 %** bénéficient de l'aide sociale
- 10 %** bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
- 67 %** des banques alimentaires rapportent une augmentation

La perspective proposée par FEED NOVA SCOTIA repose sur l'expérience de nos 150 agences membres et sur celle d'un certain nombre d'agences qui ne le sont pas et qui participent, chaque année, au sondage de *Bilan-Faim*. Notre province est variée, tout comme l'est l'expérience de la faim et de la pauvreté. Les programmes de dépannage alimentaire à travers la Nouvelle-Écosse sont grands et petits, ruraux et urbains et proposent souvent beaucoup plus que de la nourriture.

Bien que l'on dise que la Nouvelle-Écosse a moins souffert de la récession que la plupart des provinces canadiennes⁴⁷, un nombre plus important de personnes ont reçu de l'aide des banques alimentaires et des programmes de repas de la province en mars 2009 par rapport aux deux années précédentes. On note une hausse de 20 % du nombre des personnes obtenant de l'aide des banques alimentaires en mars 2009 comparativement à mars 2008.

La situation financière des Néo-Écossais et de la population en général a connu les mêmes effets négatifs que ceux vécus par de nombreux autres au Canada et dans le monde entier – une hausse constante du prix des aliments, l'augmentation du coût de l'électricité⁴⁸, une baisse de la demande en produits et services, et une performance chancelante des économies au niveau communautaire, provincial, national et mondial.

La demande accrue des banques alimentaires en Nouvelle-Écosse témoigne, au moins à un certain niveau, de la récession économique mondiale. Des reportages au cours des deux premiers trimestres de 2009 sont ponctués d'histoires de personnes qui ont brusquement perdu leur emploi et qui ne savent pas ce que l'avenir leur réserve à cause des nombreuses usines et compagnies qui ferment dans les secteurs manufacturier, forestier, agricole et piscicole. De nombreuses personnes attendent longtemps le traitement de leur dossier d'assurance-emploi, ce qui

épaise les ressources financières des ménages. La nécessité d'avoir recours à un soutien alimentaire provisoire se prolonge souvent, car les familles se débattent avec des engagements financiers et les dépenses du ménage en vivant seulement sur les prestations de l'assurance-emploi.

Certains travailleurs qui ont conservé leur emploi pendant la récession ont gagné moins d'argent que dans un passé récent. La demande du marché influence les niveaux de production, et les Néo-Écossais qui sont aidés par des banques alimentaires nous ont dit qu'ils gagnaient moins d'argent en raison de la diminution de leurs heures de travail, des fermetures temporaires, et du peu de possibilités de faire du travail à la pièce. Les banques alimentaires côtoient des personnes qui occupent plusieurs emplois, mais qui ont tout de même recours à leurs services, parce qu'elles n'ont pas assez d'argent pour acheter suffisamment de nourriture pour nourrir leur famille, une fois leurs factures payées.

Bien évidemment, l'incertitude économique au niveau personnel a des répercussions à l'extérieur du domicile. Certains Néo-Écossais, qui autrefois venaient en aide à leurs voisins ainsi qu'à leur banque alimentaire locale, ne peuvent pas le faire cette année. Les coordonnateurs des banques alimentaires voient désormais d'anciens donateurs demander de l'aide, alors que les pressions exercées par le contexte économique dans son ensemble sont ressenties dans les foyers. De l'autre côté de la médaille, les bénéficiaires d'aide alimentaire de longue durée s'enfoncent de plus en plus dans la pauvreté, alors que les dépenses augmentent de manière disproportionnée par rapport au revenu. Le salaire minimum en Nouvelle-Écosse – qui est actuellement de 8,60 \$ de l'heure – devrait augmenter à 9,20 \$ le 1^{er} avril 2010.

Sur une note plus positive, le dernier Discours du Trône prononcé par le premier gouvernement NPD de notre province promet d'agir sur des questions en rapport avec la stratégie de réduction de la pauvreté dévoilée par la Nouvelle-Écosse en avril 2009.



Les banques alimentaires côtoient des personnes qui occupent plusieurs emplois, et qui ont tout de même recours à leurs services, parce qu'elles n'ont pas assez d'argent pour acheter suffisamment de nourriture pour nourrir leur famille, une fois leurs factures payées.

Île-du-Prince-Édouard

Soumis par la Prince Edward Island Association of Food Banks, membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Mike MacDonald, Upper Room Food Bank

Faits saillants

2 706	individus aidés, mars 2009
-6 %	diminution depuis mars 2008
36 %	sont des enfants
20 %	déclarent avoir des revenus d'emploi
19 %	bénéficient de l'assurance-emploi
39 %	bénéficient de l'aide sociale
8 %	bénéficient d'un soutien du revenu lié à une invalidité
50 %	des banques alimentaires rapportent une augmentation

Bien qu'il n'y ait pas eu de changement significatif dans l'utilisation des banques alimentaires sur l'Île-du-Prince-Édouard en mars, les banques alimentaires continuent d'être occupées et semblent l'être de plus en plus chaque mois. Si nous comparons mars 2009 à mars 2008, nous constatons en fait une légère baisse dans l'utilisation des banques alimentaires. Par contre, au cours des mois qui suivent, certaines banques alimentaires indiquent une forte hausse. Ces hausses sont principalement relevées dans les régions urbaines de Charlottetown et de Summerside, où une banque alimentaire indique une augmentation de 30 % quand on compare la période de janvier-septembre 2009 à la même période en 2008.

Les banques alimentaires viennent actuellement en aide à un nombre élevé de personnes de retour des provinces de l'Ouest à la suite d'une diminution des emplois disponibles. En général, lorsque nous parlons des personnes qui franchissent le pas de notre porte, nous entendons deux sujets récurrents quand les gens nous disent pourquoi ils ont besoin d'aide. Le premier sujet est l'emploi. Pour certaines personnes, cela fait référence à la pénurie des possibilités d'emploi, et à l'incapacité à trouver du travail. Pour d'autres, cela signifie des emplois mal payés ou des emplois qui offrent un nombre limité d'heures de travail chaque semaine.

Le second sujet récurrent exprimé par les personnes que nous aidons concerne le coût élevé des logements.

Un grand nombre de nos clients disent avoir de la difficulté à payer leur loyer ou à rembourser leur hypothèque. Les frais d'entretien et de chauffage des habitations constituent aussi une dépense importante qui ronge la majeure partie du budget des ménages.

La composition des ménages qui obtiennent de l'aide des banques alimentaires sur l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas beaucoup changé par rapport à 2008. Près de 60 % des ménages ayant recours aux banques alimentaires sont des familles avec des enfants, et ce sont ces familles qui semblent avoir le plus de problèmes avec le coût des logements.

L'économie semble encore être la principale raison invoquée par les personnes qui utilisent les services des banques alimentaires sur l'Île-du-Prince-Édouard. Près de 40 % de nos clients travaillent ou reçoivent des prestations de l'assurance-emploi, mais n'arrivent pas à joindre les deux bouts, parce qu'ils sont mal payés et ne travaillent pas assez d'heures. Il est évident que l'Île-du-Prince-Édouard doit augmenter son salaire minimum pour que les familles puissent survivre.

L'augmentation des besoins que signalent des banques alimentaires a des conséquences sur le personnel rémunéré comme sur les bénévoles. C'est un véritable défi, qui est loin d'être relevé.

Terre-Neuve-et-Labrador

Soumis par la Community Food Sharing Association of Newfoundland and Labrador,
membre de Banques alimentaires Canada

Préparé par Eg Walters, Community Food Sharing Association

Pour la seconde année consécutive, nous avons vu une augmentation de l'utilisation des banques alimentaires dans toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador. S'il est vrai que l'augmentation de l'année dernière était modeste avec un petit 3 %, la hausse de cette année est de 10 %. Cette tendance est particulièrement inquiétante, vu l'assez bonne robustesse de l'économie dans Avalon Est grâce à l'industrie pétrolière et gazière.

L'emploi reste bien loin derrière le reste du Canada comme le prouvent les tout derniers chiffres de Statistique Canada. Nous avons été particulièrement touchés par la récente récession qui a ralenti la croissance et le développement de plusieurs projets de sables bitumineux en Alberta. Un grand nombre de nos amis ténéliens qui ont travaillé dans l'Ouest ont été mis à pied et rentrent chez eux.

Le prix des logements a continué de grimper, ce qui exerce une pression sur les personnes qui souhaitent acheter leur première maison. Cela, conjugué aux achats hypothétiques de maisons en vue d'un afflux prévu de travailleurs sur plusieurs mégaprojets, rend quasiment impossible l'achat d'une maison par les familles à faible revenu.

Notre secteur des pêches semble être dans une situation de crise constante. Les problèmes que connaît l'industrie de la pêche à la crevette, conjugués au prix extrêmement bas du homard, ont mis de nombreux pêcheurs dans une situation financière difficile. Avec l'aide fédérale et provinciale devant être accordée à ces secteurs, de nombreuses personnes doutent de la somme devant être versée et du fait qu'elle ne réponde pas aux vrais problèmes de l'industrie.

Notre industrie des pâtes et papiers est en plein désarroi. Nous avons autrefois été les témoins de la fermeture de l'usine de Stephenville et, encore cette année, l'usine Abitibi Mill de Grand Falls a mis la clé sous la porte. Cela a eu des conséquences dévastatrices sur de nombreuses familles de la région du centre de Terre-Neuve. La dernière usine qui reste à Corner Brook, sur la côte ouest, connaît des coupures, et la direction a demandé au syndicat de faire des concessions.

Nous recevons régulièrement des cargaisons de produits de la part de Banques alimentaires Canada pour compléter nos collectes provinciales de denrées alimentaires. Ces denrées sont données par d'importants fabricants nationaux à Banques alimentaires Canada, et elles nous sont réparties en fonction des chiffres figurant dans *Bilan-Faim*. Le transport à titre gracieux à destination de Terre-Neuve-et-Labrador est assuré par la compagnie Oceanex et par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada. Cette dernière année, la totalité de nos acquisitions et de notre distribution s'est élevée à 16 050 000 \$, ce qui est comparable aux années antérieures.

Les banques alimentaires vont continuer à exister pour venir en aide aux personnes qui ont été mises au ban de la société. Nous espérons qu'un jour, tous les Canadiens pourront mettre la main à la poche, en sortir de l'argent qu'ils auront durement gagné, et choisir et acheter ce qu'ils veulent servir à leur table.

Faits saillants

30 014 individus aidés, mars 2009

+10 % augmentation depuis mars 2008

37 % sont des enfants

9 % déclarent avoir des revenus d'emploi

14 % bénéficient de l'assurance-emploi

71 % bénéficient de l'aide sociale

70 % des banques alimentaires rapportent une augmentation

SECTION 4 : CONCLUSION

Réduire la faim au Canada

L'utilisation des banques alimentaires est un bon indicateur des difficultés économiques auxquelles beaucoup de Canadiens ont dû faire face cette année, et des difficultés que trop de Canadiens doivent affronter depuis maintenant plusieurs décennies.

Toutefois, il ne s'agit pas d'un indicateur complet quant aux difficultés économiques – pour chaque personne qui choisit de faire appel à une banque alimentaire pour de l'aide, plusieurs autres ne le font pas. Les banques alimentaires ne rejoignent pas chacun des 2,7 millions de Canadiens qui éprouveront de l'insécurité alimentaire cette année⁴⁹.

Le besoin persistant de banques alimentaires, les revenus réels stagnants ou en baisse de la majorité de Canadiens, la diminution du nombre d'emplois bien rémunérés – toutes ces problématiques sont représentatives d'une réalité changeante au Canada. En général, les changements économiques ont permis à la nation de prospérer, mais ce ne sont pas tous les Canadiens qui peuvent en tirer profit.

Le fait que d'autres nations aient réussi à réduire l'incidence des personnes à faible revenu et souffrant de la faim prouve que le Canada peut faire mieux. Réduire la faim de manière significative au Canada est tout à fait possible. **Nous devons en faire une priorité.**



Notes

- 1 Statistique Canada (2008). *Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle, Recensement de 2006 : résultats*. (Tous les chiffres sont en dollars constants de 2005.)
- 2 A. Yalnizyan (2009). *Exposed: Revealing truths about Canada's recession*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives.
- 3 R. Morissette, X. Zhang et M. Frenette (2007). *Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs*. Ottawa : Statistique Canada.
- 4 Une « banque alimentaire » s'entend d'une organisation qui acquiert et partage des provisions – que l'on désigne souvent par l'expression « paniers alimentaires » – à des ménages, par exemple, tous les mois, tous les deux mois, ou toutes les semaines. Un « programme alimentaire affilié » ou une « agence affiliée » désigne une organisation qui reçoit des denrées alimentaires d'une banque alimentaire qui, à son tour, les distribue à ses propres clients. Les programmes alimentaires affiliés ou les agences affiliées peuvent proposer des paniers alimentaires, des repas, et (ou) des collations à leurs clients, et peuvent englober des soupes populaires, des programmes de petit-déjeuner et de dîner pour les enfants, des refuges, des haltes d'accueil, des programmes de santé et de nutrition prénataux et postnataux, etc. Afin de simplifier la lecture, dans tout le rapport, l'expression « banque alimentaire » sera utilisée pour désigner à la fois les banques alimentaires et les programmes alimentaires affiliés ou les agences affiliées.
- 5 Les chiffres ont été obtenus en calculant les prévisions démographiques de janvier 2009. Voir Statistique Canada (2009). Estimations de la population canadienne (premier trimestre 2009). *Le Quotidien* (29 septembre 2009).
- 6 En raison d'erreurs dans la collecte des données du sondage de *Bilan-Faim* provenant de l'une des 19 *Moissons* du Québec pour les périodes d'études de 2004-2008, les données sur l'utilisation des banques alimentaires pour la période en question ont été rectifiées. Les totaux pour l'utilisation provinciale corrigée des banques alimentaires pour le mois de mars au Québec sont les suivants : 2004 – 198 412; 2005 – 178 368; 2006 – 148 293; 2007 – 134 023; 2008 – 127 536. Les totaux corrigés pour le Canada sont les suivants : 2004 – 803 335; 2005 – 786 968; 2006 – 744 055; 2007 – 703 051; 2008 – 675 735.
- 7 D'après les sondages effectués auprès de 554 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- 8 D'après les sondages effectués auprès de 415 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions. Un « nouvel immigrant » désigne une personne qui a immigré au Canada au cours des 10 dernières années.
- 9 D'après les sondages effectués auprès de 451 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- 10 D'après les sondages effectués auprès de 486 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions.
- 11 D'après les sondages effectués auprès de 455 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions et ne comprend aucune donnée du Québec.
- 12 Statistique Canada définit la « population rurale » comme « les personnes demeurant à l'extérieur des centres comptant 1 000 habitants ET à l'extérieur des régions comptant 400 personnes ou plus au kilomètre carré ». Voir Statistique Canada (2009). Tableau sommaire : Population urbaine et rurale, par province et territoire. Site Web : <http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo62a-fra.htm>.
- 13 D'après les sondages effectués auprès de 258 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions et ne comprend aucune donnée du Québec.
- 14 D'après les sondages effectués auprès de 249 banques alimentaires et programmes alimentaires. Cela est pondéré par le nombre total de personnes qui ont reçu de l'aide de programmes de provisions et ne comprend aucune donnée du Québec.
- 15 Statistique Canada (2009). *Tendances du revenu au Canada (1976-2007)*. Site Web : <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=13F0022X>.
- 16 Organisation de coopération et de développement économique (2009). *Panorama de la société 2009 – Les indicateurs sociaux de l'OCDE*. Site Web : http://www.oecd.org/document/24/0,3343,fr_2649_34637_31857720_1_1_1_1,00.html.
- 17 G. Campbell (2009). "Ottawa and the provinces must extend a helping hand to workers." *The Globe and Mail*, (28 mai 2009). Site Web : <http://www.theglobeandmail.com/news/opinions/ottawa-and-the-provinces-must-extend-a-helping-hand-to-workers/article1158106/>.
- 18 Cité dans M. Campbell (2009). "The real story about the economy lies with the poor." *The Globe and Mail* (21 mars 2009). Site Web : <http://v1.theglobeandmail.com/servlet/story/LAC.20090321.CAMPBELL21/TPStory/Business#> (page consultée le 1er septembre 2009).

- 19 Cité dans G. Weston (2009). "Lamrock calls for new poverty approach." *Times & Transcript* (10 octobre 2009). Site Web : <http://timestranscript.canadaeast.com/news/article/820045>.
- 20 S. LaRochelle-Côté et C. Dionne (2009). Différences internationales dans le travail peu rémunéré. *L'emploi et le revenu en perspective* (juin 2009). Ottawa : Statistique Canada.
- 21 Statistique Canada (2008). *Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle*, Recensement de 2006. (Tous les chiffres sont en dollars constants de 2005.)
- 22 Statistique Canada (2009). *Emploi, gains et durée du travail* (mars 2009). Ottawa : Statistique Canada.
- 23 Conseil national du bien-être social (2008). *Revenus de bien-être social* (2006 et 2007). Ottawa : Conseil national du bien-être social.
- 24 Société canadienne d'hypothèques et de logement (2007). *Rapport sur le marché locatif*, Montréal CMA. Site Web : <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/b2c/b2c/init.do?language=fr>.
- 25 Conseil national du bien-être social (2008).
- 26 Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition – Santé Canada (2007). *Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens*. Ottawa : Santé Canada, Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, Direction générale des produits de santé et des aliments.
- 27 A. Yalnizyan (2009). *Exposed: Revealing truths about Canada's recession*. Ottawa : Centre canadien des politiques alternatives.
- 28 R. Morissette, X. Zhang et M. Frenette (2007). *Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs*. Ottawa : Statistique Canada.
- 29 S. Phipps (2003). *Répercussions de la pauvreté sur la santé : Aperçu de la recherche*. Ottawa : Institut canadien d'information sur la santé. Site Web : http://secure.cihi.ca/cihiweb/products/CPHIImpactonPoverty_f.pdf.
- 30 D. Hirsch (2008). *Estimating the costs of child poverty*. London, U.K.: Joseph Rowntree Foundation.
- 31 H.J. Holzer, D. Whitmore, G. Duncan et J. Ludwig (2007). *The economic costs of poverty in the United States: Subsequent effects of children growing up poor*. Washington, DC: Centre for American Progress.
- 32 N. Laurie (2008). *The cost of poverty: An analysis of the economic cost of poverty in Ontario*. Toronto: Ontario Association of Food Banks.
- 33 E. Lightman, A. Mitchell et D. Herd (2005). One year on: Tracking the experiences of current and former welfare recipients in Toronto. *Journal of Poverty*, 9 (4), 5-25.
- 34 J. Stapleton (2009). *Why don't we want the poor to own anything? Our relentless social policy journey toward destitution for the 900,000 poorest people in Ontario*. Toronto: Metcalf Foundation.
- 35 K. Battle (2008). *A bigger and better child benefit: A \$5,000 Canada Child Tax Benefit*. Ottawa: Caledon Institute of Social Policy.
- 36 M. Luong (2009). Mise à jour sur le SRG. *L'emploi et le revenu en perspective* (juillet 2009). Ottawa : Statistique Canada.
- 37 Service Canada (2008). Pension de la Sécurité de la vieillesse / Supplément de revenu garanti / Allocation – Tableau des taux en vigueur d'octobre à décembre 2008. Site Web : <http://www.servicecanada.gc.ca/eng/isp/oas/pdf/tabrates2009.pdf>.
- 38 Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (2008). *Au-delà de l'exode : Mettre un terme à la pauvreté rurale : Rapport final*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- 39 BCStats (2009). *Labour Force Statistics*, March 2009. Issue 09-03.
- 40 J. Atkey and R. Siggner (2008). *Still left behind: A comparison of living costs and Income Assistance in Colombie-Britannique*. Vancouver : Conseil de planification sociale et de recherche de la C.-B.
- 41 Conseil de planification sociale et de recherche de la C.-B. (2009). *Affordable housing – BC Votes 2009*. Site Web : <http://www.sparc.bc.ca/bc-votes-2009-articles/135-affordable-housing-bc-votes-2009> (*en anglais seulement).
- 42 CBC News (2009). "Alberta deficit at \$6.9B." (<http://www.cbc.ca/canada/edmonton/story/2009/08/26/edmonton-alberta-first-quarter-deficit.html>).
- 43 Statistique Canada (2009). Enquête sur la population active. *Le Quotidien* (vendredi 9 octobre 2009).
- 44 Statistique Canada (2009). Enquête sur la population active. *Le Quotidien*.
- 45 Société canadienne d'hypothèques et de logement (2008). *Rapport sur le marché locatif, RMR de Winnipeg*. Ottawa: SCHL.
- 46 Ontario Association of Food Banks (2009). *In the midst of the storm: The impact of the economic downturn for Ontario's food banks in 2009*. Toronto : OAFB.
- 47 Recherche économique RBC (2009). *Recessionary Forces Seep through Atlantic Canada*. Page Web : <http://www.rbc.com/newsroom/pdf/20090312-economic-atl.pdf>. (*en anglais seulement).
- 48 Depuis janvier 2009, les Néo-Écossais ont connu une hausse moyenne de 9,4 % de leur facture d'électricité résidentielle.
- 49 Santé Canada (2007). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004) – Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens. Ottawa : Gouvernement du Canada.

Méthodologie

Le but principal du sondage annuel *Bilan-Faim* est de donner un aperçu national de l'utilisation des banques alimentaires au Canada. Pour ce faire, on comptabilise le nombre total des personnes qui reçoivent des produits d'épicerie de la part des banques alimentaires et de leurs organismes affiliés pendant le mois de mars. Chaque personne n'est comptabilisée qu'une seule fois, peu importe le nombre de fois qu'elle reçoit de l'aide pendant la période visée par la collecte de données. Le mois de mars a été choisi comme période d'étude, car c'est un mois tout à fait ordinaire, sans tendance prévisible de hausse ou de baisse de l'utilisation. Étant donné que le mois de mars est constamment utilisé, nous pouvons faire des comparaisons pertinentes dans les tendances d'utilisation au fil du temps.

Le sondage permet aussi de quantifier le nombre d'heures effectuées par les bénévoles et le personnel rémunéré pendant la période visée, la fréquence permise pour l'utilisation des banques alimentaires, la quantité de nourriture fournie convertie en nombre de jours, le nombre total de repas préparés et servis, et les stratégies d'adaptation utilisées lorsque les banques alimentaires risquent de manquer de nourriture. Les caractéristiques démographiques des personnes aidées par des banques alimentaires, y compris la principale source de revenus, la composition du ménage, et le genre de logement, ont aussi été mesurées en 2009.

En février 2009, des questionnaires de sondage ont été envoyés à l'ensemble des banques alimentaires connues au Canada. Lorsque cela fut nécessaire, les coordonnateurs provinciaux de *Bilan-Faim* ont

contacté les banques alimentaires avant la date limite de renvoi pour clarifier des questions du sondage. Les questionnaires remplis ont été renvoyés aux coordonnateurs provinciaux, qui ont vérifié les réponses pour s'assurer qu'elles étaient précises et complètes avant de transmettre des copies à Banques alimentaires Canada.

Pendant tout l'été, le personnel de Banques alimentaires Canada a travaillé avec les coordonnateurs provinciaux de *Bilan-Faim* pour récupérer les derniers questionnaires de sondage et résoudre les éventuelles

contradictions dans les réponses fournies. Les données du sondage ont été consignées dans une base de données, vérifiées, puis analysées par le personnel et des bénévoles de Banques alimentaires Canada. Dans les cas où des banques alimentaires en exercice ne disposaient pas de chiffres absolus pour les programmes d'épicerie, des estimations prudentes ont été formulées après consultation avec les coordonnateurs provinciaux, en se référant aux données de 2008.

Tableau 3 : Les banques alimentaires au Canada

Province/Territoire	Banques alimentaires connus	Banques alimentaires participantes	% de banques alimentaires participantes	Nombre d'agences/organismes inclus
Colombie-Britannique	95	83	87 %	230
Alberta	102	82	80 %	300
Saskatchewan	32	32	100 %	174
Manitoba	53	51	96 %	250
Ontario	342	282	82 %	841
Québec	19	19	100 %	1 019
Nouveau-Brunswick	58	57	98 %	40
Nouvelle-Écosse	142	136	96 %	0
Île-du-Prince-Édouard	6	6	100 %	5
Terre-Neuve-et-Labrador	28	28	100 %	47
Territoires	7	5	71 %	0
Canada	884	781	88 %	2 906

Remerciements

Banques alimentaires Canada voudraient remercier les centaines d'employés et volontaires des banques alimentaires qui, chaque année, contribuent à recueillir l'information essentielle au *Bilan-Faim*. Sans leurs efforts, cette recherche de valeur inestimable ne serait pas possible.

Coordinateurs provinciaux du *BILAN-FAIM 2009*

Heidi Gill, Abbotsford Community Services Food Bank (Colombie-Britannique)

Richard Le Sueur, Alberta Food Banks (Alberta)

Marjorie Bencz CM, Edmonton's Food Bank (Alberta)

Linda Robinson, ACERT, Regina and District Food Bank (Saskatchewan)

Karen Flett, Winnipeg Harvest Food Bank (Manitoba)

Nicola Cernik, Ontario Association of Food Banks (Ontario)

Richard Décarie, Banques alimentaires Québec (Québec)

George Piers, Fredericton Community Kitchen (Nouveau-Brunswick)

Julianne Acker-Verney, FEED NOVA SCOTIA (Nouvelle-Écosse)

Dianne Swinemar, FEED NOVA SCOTIA (Nouvelle-Écosse)

Eg Walters, Community Food Sharing Association (Terre-Neuve-et-Labrador)

Mike MacDonald, Upper Room Food Bank (Île-du-Prince-Édouard)

Des remerciements particuliers à

Katharine Schmidt, Marzena Gersho, Dave Murray

Traduction

Nadia Arhab-Tata, Hermes Translation Services

Révision et design

Cheryl Carter, Wordslinger Inc.

Meredith Mackinlay, Egg Design

Jill Hansen, Hansen Design

Rédigé par

Shawn Pegg, Alexandra Marie Baril

Pour toute utilisation des données du *Bilan-Faim 2009*, veuillez citer comme suit: Banques alimentaires Canada (2009). *Bilan-Faim 2009*. Toronto: Banques alimentaires Canada.

© 2009 Banques alimentaires Canada. Tous droits réservés.
ISBN : 978-0-9813632-2-6



2968, rue Dundas O.,
Bureau 303
Toronto (Ontario)
M6P 1Y8
Tél. : 416-203-9241
Sans-frais : 1-877-535-0958
Télécopieur : 416-203-9244
info@foodbankscanada.ca
www.banquesalimentairescanada.ca

Nos membres



**Manitoba
Association of
Food Banks**



**P.E.I. Association
of Food Banks**

